Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 28 Rajab 1442
12 Mars 2021

N° 21

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **570**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **574**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **582**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **585**
Avis aux créanciers..... **595**
Convocations
Sociétés anonymes **595**
Sociétés à responsabilité limitée **605**
Divers
Avis au public..... **606**
Rectificatifs **608**
Actes Administratifs
Avis au public **609**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Union Financière SALAMMBO SICAV **611**
Bilan de l'UBCI Univers ACTIONS SICAV..... **614**
Bilan de l'Union Financière ALYSSA SICAV..... **617**
Bilan de l'Union Financière HANNIBAL SICAV..... **620**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE RIMEL DJERBA

SA

M.F : 306987 AAM000

CNSS 140034-63

Adresse : 18 Rue d'Italie 1001 Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 10 février 2021 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène 1082 Tunis le 15 février 2021 sous le numéro de quittance 12493 et le numéro d'enregistrement 21800917, une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202116507 en date du 24 février 2021 l'assemblée générale extraordinaire décide de changer le siège social de la société du 6 Rue Moussa Ibn Noussair Belvédère Tunis à 18 Rue de l'Italie 1001 Tunis.

2021T00239SANB2

Renouvellement des mandats du Président de Conseil d'Administration de Directeur Général

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE HAMMAMET

Capital social : 57.300.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 1478140T

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27/6/2019, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur-Tunis, le 17/12/2019, sous le n°19804347, Quittance n°M95515, il a été décidé de renouveler les mandats de Monsieur Malek Ellouze en qualité de Président de Conseil et de Madame Alia Belkahia en qualité de Directeur Général de la Société et pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devront statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Renouvellement de mandat des Administrateurs :

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 21/8/2019, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 17/12/2019, sous le n°1980435, Quittance n° M95525, il a été décidé de nommer les Administrateurs suivants pour la période qui prend fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021 :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie

- Madame Aicha Mokaddem

- Monsieur Malek Ellouze

Un exemplaire de chaque PV a été déposé au centre national du registre des entreprises le 4/3/2021 sous le numéro 202119445.

2021T00242SANB2

Notice

Augmentation du capital

ELECTRO DIESEL TUNISIE

De 3 000 000 DT à 6 000 000 DT

Dénomination sociale : ELECTRO DIESEL TUNISIE

Forme Juridique : S.A.

Montant du capital social : 3 000 000 DT

Adresse du siège social : Route Z 4 Jebel Jeloud 1009 Tunis.

Objet social : Achat, vente et Importation de matériel agricole et annexe, matériel industriel, travaux public, transport et industries diverses ainsi que les ensembles et pièces de rechange s'y rapportant.

Durée : 99 ans

Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2020 ayant décidé l'augmentation du capital a été déposé le 25 Février 2021 au registre national des entreprises sous le n°AC01212021.

Cette augmentation de capital se fera par conversion du compte courant actionnaire de Mr Khèlil Chaibi et Mr Nabil Chaibi et la création de 5 000 actions nouvelles de 600 dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 décembre 2020 ayant décidé à l'unanimité de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la totalité de la souscription à Messieurs Khèlil Chaibi à hauteur de 2 100 000 dinars et Nabil Chaibi à hauteur de 900 000 dinars.

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise.

Délai de souscription : le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

2021R00614SANB2

Avis

Sté de Développement Economique de Matmata

Société anonyme

Capital : 20 000 Dt

Siège : rue Tarek Ibn Zied Matmata 6070

MF : 08174H/A/M/000

La société dans le cadre d'une assemblée générale tenue à l'hôtel Sidi Idris à Matmata le 22/9/2019 objet de P.V dont deux exemplaires ont été déposés au RNE le 12/2/2020 il a été décidé :

- L'approbation des deux rapports du conseil d'administration de 2016 - 2017

- L'examen et l'approbation des rapports du CAC, des états financiers, des opérations financières et de la gestion de l'exercice 2016 - 2017

- Donnez quitus au PDG et aux administrateurs pour l'exercice 2016 - 2017

- Vente de café "elmarbah"

- Nomination de Mr Adel Khatrouch PDG de la société.

2021R00638SANB2

SOCIETE MPC PROKIM INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 18.300.000 dinars

Siège social : Z.I. Mghira, rue de Mhamdia, BP175, 2082, Fouchana - Ben Arous

Identifiant unique : 0345844C

Affiliation CNSS : 83974-69

I- Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2020 enregistrée à la recette des finances de Fouchana le 5 janvier 2021 sous le n°21800053 quittance n°M000872 et dont une copie a été déposée à l'RNE le 24 Février 2021 dossier n°202116802, l'assemblée a décidé de ratifier la cooptation de Mr Slim Allouche comme nouvel administrateur, en remplacement de Mr Saad Haj Khalifa, et ce pour la durée restante du mandat de l'administrateur démissionnaire.

II- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 janvier 2021 enregistrée à la recette des finances de Fouchana le 9 février 2021 sous le n°201820592 quittance n°M010709 et dont une copie a été déposée à l'RNE le 24 février 2021 dossier n°202116801, l'Assemblée a décidé :

1- La nomination de Mme Hadda Zammazi comme nouvel Administrateur pour une période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2023.

2- La nomination du Cabinet Ernest & Young représenté par Mr Kamel El Hammi en tant que co-commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022.

2021400508SANB2

Augmentation de capital de la société

GENERALE D'INFORMATIQUE ET DE SERVICES

GEISER S.A

De 200 000 DT à 500 000 DT

Siège social : Rue 8614 Z.I. Charguia

MF : 0030564A

Du P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/02/2008, il appert que la susdite assemblée a décidé :

- L'augmentation du capital social d'un montant de 300 000 Dinars pour le porter de 200 000 Dinars à 500 000 Dinars et ce par l'émission au pair de 3000 actions nominatives nouvelles de 100 Dinars chacune à libérer de moitié à la souscription.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt :

Il a été déposé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis le 8/5/2008 sous le n°D1308296 : deux exemplaires des documents suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

- Déclaration de souscription et de versement.

- Liste des souscripteurs.

2021400515SANB2

Réduction du capital de la société

GENERALE D'INFORMATIQUE ET DE SERVICES GEISER S.A

De 500 000 DT à 350 000 DT

Siège social : Rue 8611 Z.I. Charguia

MF : 0030564A

Du P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/5/2012, il appert que la susdite assemblée a décidé :

- La réduction du capital social d'un montant de 150 000 pour le ramener de 500000 Dinars à 350 000 Dinars et ce par Dinars par la réduction de la valeur nominale de l'action de 100 DT à 50 DT

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt :

Il a été déposé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis le 24/12/2013 sous le n°D1308296 : deux exemplaires des documents suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

- Le rapport du commissaire aux comptes.

2021400516SANB2

Augmentation de capital de la société

ULYSSE FINANCING COMPANY S.A

De 6 400 000 DT à 8 900 000 DT

Siège social : Rue 8614 Z.I. Charguia

M.F : 0437820D

Du P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/7/1995, il appert que la susdite assemblée a décidé :

- L'augmentation du capital social d'un montant de 2 500 000 Dinars pour le porter de 6 400 000 Dinars à 8 900 000 Dinars et ce par l'émission au pair de 250 000 actions nominatives nouvelles de 10 Dinars chacune à libérer totalement à la souscription.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt :

Il a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 3/11/1997 sous le n°D241256297 : deux exemplaires des documents suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

- Déclaration de souscription et de versement.

- Liste des souscripteurs.

2021400543SANB2

«TAV TUNISIE SA»

Société anonyme

Capital social : 245.000.000 Dinars

Siège social : Angle de la Rue Lac Léman - Rue du Lac - Immeuble Regency Troisième étage - Appartement N°3

Identifiant Unique : 1003493G

Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 29/01/2021 sous En°2021-104 TAV HAVALIMANLARI HOLDING AS a cédé 244 994 actions au profit d'AVIATOR NETHERLANDS B.V

Suivant une attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2021 sous En°2021-132 AVIATOR NETHERLANDS B.V a cédé 244994 actions au profit de TAV HOLDCO BV.

Un exemplaire de chaque attestation a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 23/02/2021.

2021400552SANB2

BRANDT TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social 50.000 Dinars

Siège social : Rue du Riverain N°44-Km 9-Route de la Marsa

Identifiant Unique : 1496866E

Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 13/10/2020 sous En°2020-1043, M. Leleux Frederic a cédé 1 action au profit de M.Bennadji Tahar.

Un exemplaire de l'attestation a été déposé auprès du Registre National des Entreprises et publié le 27/11/2020 sous B.O.R.N.E n°284.

2021400553SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société A.OB.H.H INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 115 030,000 Dinars

Siège social : N°22 rue du Maroc la Marsa

Identifiant Unique RNE : 0025514F

M.F : 0025514 F/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'AGE du 27 janvier 2021, enregistré à la recette des finances La Marsa le 9 février 2021, sous le n°21700720 Quittance n°13174. Il a été décidé la nomination de monsieur Nizar Missaoui en qualité de gérant de la société A.O.B.H.H INTERNATIONAL pour une durée de deux années 2021-2022.

Un exemplaire du dit procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises en date du 12/02/2021 sous le n°20211952 et publié au bulletin officiel n°34 dudit registre le 12/02/2021.

2021T00245SRLB2

Changement d'adresse

Société EL MAJD

Capital : 5 000 000 dt

Siège social : 2 rue d'Epernay 1000 Tunis

Matricule fiscal : 0853401G

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances al Jazira en date du 30/12/2020; quittance n°Mo64977, enregistrement n° 20703404 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises sous le numéro 202120169.

Il a été changé le siège social de la société de Saniet Ouali 1100 Zaghouan à l'adresse 2 rue Epernay 1000 Tunis.

2021T00252SRLB2

Immobilière Echaarika

SARL au capital de 1.150.000 dinars

Matricule fiscal : 1081547N

N° Registre de commerce N° : B242402009

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 mars 2021, enregistré à la recette des finances de Mégrine en date du 3 mars 2021 quittance n°M016777 sous le n°21700973, les associés décident :

1- Quitus pour la gérante durant toute la durée de sa gestion.

2- Renouvellement du mandat de la gérante pour une durée d'un an renouvelable.

3- Différents sujets.

Un exemplaire du procès-verbal ci-dessus cité a été déposé au guichet du registre national des entreprises en date du 4 mars 2021 sous le n°202119437.

2021R00605SRLB2

Société «AMIDRA»

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 246.100 dinars

Siège social : Cité Tayeb Mhiri Thala, 1210 Kasserine

IU : 0949938P

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 11/02/2021, enregistré à Thala le 15/02/2021 sous le numéro 21700298, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des travaux de gestion, et la démission de représentant légal Mr. Hatem Nasri et donner quitus au représentant légal.

- L'approbation finale de la situation financière de la société.

- Le report de l'Approbation de la dissolution anticipée et la liquidation à l'amiable de la société, avant expiration des délais mentionnés dans les statuts.

2021R00636SRLB2

Société «SOCAMAT» en liquidation

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 349.200 dinars

Siège social : Cité Tayeb Mhiri Thala, 1210 Kasserine

I.U : 0021652Y

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 11/02/2021, enregistré à Thala le 15/02/2021 sous le numéro 21700299, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation de toutes les opérations financières de la société en liquidation.

- L'approbation de la prolongation de la liquidation pour une année supplémentaire et le renouvellement de mandat de Mr. Hatem Nasri en tant que liquidateur de la société.

- Le report de l'approbation de reste des points présentés dans l'ordre du jour pour la prochaine assemblée générale.

2021R00637SRLB2

Changement du gérant

Société AGRO-ALIMENTAIRE BOUJAAFAR

Route de Monastir Km 10 - Kalaa Kebira

Suivant décision collective du 5 janvier 2021, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Kalaa Kebira le 4 mars 2021 sous le n°21700427 quittance n°12467 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 4 mars 2021.

Mme Hanene Ben Mansour CIN : 05040746 a été désignée la nouvelle gérante de la société AGRO-ALIMENTAIRE BOUJAAFAR à la place de Mme Sonia Bouslama pour une durée de deux ans avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de ladite société.

Siège social : Route de Kondar - Kalaa Kebira 4060 - Sousse MF : 154507 Z/A/M/0000

2021S00279SRLB2

Activité et établissement secondaire

SOCIETE ONS DE COMMERCE SARL

Capital : 5 000 D

Siège social : Route de Menzel Kamel, Jemmel

M.F : 1 345 067 R

Suivant P.V enregistré à la recette des finances à Jemmel sous le n°18800421, quittance n°M013914, déposée en deux exemplaires au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 6/8/2018 sous le n°201837590. Il a été décidé d'ajouter une activité secondaire vente porte et fenêtre et un établissement secondaire à Souassi avenue l'environnement.

2021S00286SRLB2

Cessation de la société et nomination de liquidateur

LA PRINCESSE

SARL - Capital : 10.000 D

I.U : 830842 F

Siège social : Route de Gabès Km 10 Sfax

Suivant PV de l'A.G.Extraordinaire en date du 31 décembre 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 10 février 2021 enregistrement n°21500728, quittance n°M000787, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises à Sfax le 25 février 2021 sous le n°202116963, tous les associés ont décidé la cessation et la dissolution de la société avec la nomination de Monsieur Chabchoub Ridha liquidateur de la société.

Tout créancier est tenu de produire ses titres de créances au liquidateur nommé ci-dessus à l'adresse située à la route de Mahdia Km 5 Merkez Becha Sfax (Tél : 52 589 723) et ce, dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

2021X00284SRLB2

Société PATIS Tunisie

SARL au capital de 35.000 Dinars

Siège social : km 12 Route Khlaidia - Naisan

Identifiant Unique : 0005647H

Suivant PV de l'Assemblée générale extraordinaire en date de 7/9/2020, enregistré à la recette des finances Fouchana, le 22/9/2020 sous le n°20503259, dont un exemplaire de chacun a été déposé au registre national des entreprises le 4/02/2021 sous le n°20503259, il a été décidé :

- Dissolution de la société et nomination de Mohammed Ben Jemia comme liquidateur.

2021400542SRLB2

CYBERNETIKA

Société : CYBERNETIKA SARL

Capital : 20 000.000 Dinars Tunisiens

Siège social : Rue du Lac Huron, Immeuble La Brise Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie

Matricule Fiscal : 1627878N/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'AGE du 3 décembre 2020 enregistré à la recette des finances du lac le 29/12/2020 sous le numéro de quittance M086769 et déposé au Registre National Des Entreprises sous le numéro 2020126129.

Il a été décidé :

- Dissolution anticipée de la société par référence à l'article 142 du code des sociétés commerciales;

- Nomination d'un liquidateur et détermination de son pouvoir.

2021400545SRLB2

STE BORDNETZE EL FEJJA SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 330.000 Dinars

Lot 218 & 220 - Pôle Industriel Neopark El Fejja - 1153 Mornaguia Gouvernorat de Manouba

I.U : 11603548/T/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 16/9/2020 enregistré à la recette des finances El

Mornaguia le 22/1/2021 sous Qn°M004447, En°21700158 & Suivant un (1) acte de cession de parts du 16/9/2010 & Suivant les statuts mis à jour du 16/9/2020 enregistrés à la recette des finances El Mornaguia le 22/1/2021 sous Qn°M004451 En°21700 160

- Les associés ont décidé de transférer le siège social de Lot B. 19 - Neopark El Fejja - 1150 La Manouba au, Lot 218 et 220 - Pôle Industriel Neopark El Fejja 1153 Mornaguia - Gouvernorat de Manouba

- Les associés ont approuvé la cession de parts sociales;

- Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés

- Suivant un Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 30/9/2020 enregistré à la Recette des Finances El Mornaguia le 13/1/2021 sous Qn°M003216 En°21700092

- Les associés ont décidé de nommer la société F.M.B.Z KPMG Tunisie représentée par Mr. Dhiaa Bouzayen en qualité de commissaire aux comptes pour trois (3) années.

Dont un exemplaire des P.V, de l'acte de cession & des statuts mis à jour ont été déposés au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°11603548T en date du 2/3/2021.

2021400573SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de cession du 16/10/2000 enregistré à la recette des finances de la Charguia le 19/11/2020 n° d'enregistrement 2020818 n° de quittance 112677 Mr Imed Ben Salem Ben Sidia demeurant à Tunis 5 Rue 3 cité El Khadra a vendu à Mr Mohamed Hatem Ben Salem Ben Sidia demeurant à Tunis 5 Rue 3 Cité El Khadra le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et morals relatif au local municipal destiné à la vente de poissons sis au Souk municipal cité El Khadra.

Les oppositions peuvent être formulées à compter de ce jour et jusqu'à un délai de 20 jours après la parution de cette publication à l'adresse de l'acheteur.

2021T00236FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de cession du 14/9/2000 enregistré à la recette des finances de la Charguia le 19/11/2020 n° d'enregistrement 2020817 n° de quittance 112675 Mr Salem Ben Mohamed Ben Sidia demeurant à Tunis 5 Rue 3 cité El Khadra a vendu à Mr Imed Ben Salem Ben Sidia demeurant à Tunis 5 Rue 3 Cité El Khadra le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et morals relatif au local municipal destiné à la vente de poissons sis au Souk municipal cité El Khadra.

Les oppositions peuvent être formulées à compter de ce jour et jusqu'à un délai de 20 jours après la parution de cette publication à l'adresse de l'acheteur.

2021T00237FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P, enregistré à la recette de la Goulette, le 24-02-2021 sous le n°21201129, M. Sahbi Mejri, CIN 05407167 du 26-8-2015, a vendu à Mme. Imene Atoui, CIN 05478553 du 30-10-2013, le fonds de commerce, sis au 25 Avenue Monji Slim, Laouina Tunis, exploité dans la vente de pizzas et des produits alimentaires.

Les oppositions se reçoivent entre les mains de Maître Mohamed Zied Fantar, Avocat au 48 rue Mokhtar Attia 1000 Tunis.

Cet avis a été publié au quotidien La paresse du 4-3-2021.

2021T00238FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 3/3/2021 quittance n°M017567 n° d'enregistrement 21200922 Mr Ali Ben Idriss Mokded a vendu à Mr Heithem Ben Frej El Hamedi tout le fonds de commerce exploité comme nettoyage à sec et teinture des vêtements sis au n°10 rue Les Jardins d'El Menzah - Ettadhamen El Mnihla - Ariana.

Les oppositions seront recevables chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 6/3/2021.

2021T00244FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22 février 2021 et enregistré à la recette des finances de la rue de Sahel le 26 février 2021 sous le numéro de quittance M010789 et le numéro d'enregistrement 21200455 monsieur Abdelmajid Ben Haj Taher vend la totalité du fonds de commerce situé à la rue 15 octobre numéro 150 elouardia Tunis destiné à toute activité commerciale à monsieur Saber Ben Mohamed Ben Abdallah Ben Hammadi.

Les oppositions seront faites au dit local entre les mains de l'acheteur dans son adresse numéro 17 rue 10487 cité Ennour Elkabaria dans un délai de 20 jours de la parution au présent avis au JORT.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk 6 mars 2021.

2021T00246FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/7/2020 enregistré à la recette des finances La Marsa le 23/7/2020, quittance n°75759, Mme Ribeh Amri a vendu à M. Ali Lachdhef la totalité du fonds de commerce d'un restaurant (mlaoui) situé à la Rue Hédi Chaker, La Marsa.

Les objections doivent être déposées au cabinet du Maître Zouhaira Ben Brahim, avocate, 150, Rue Bab Souika - Tunis.

La publication est faite dans deux Journaux quotidiens «Achourouk» et «Le Quotidien» de 11/12/2020.

2021T00248FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 20/02/2021 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 23/02/2021 numéro 21200639 quitus n°11901 Mme Henda Bent Hedi Ben Mohammed Jarbouii a vendu à Mr Kaled Ben Rchid Ben Mohamed Ferjeni le fonds de commerce exploité cafeteria "HAVANA" sis au 78, rue Nielsen Mandela Tunis. Les oppositions doivent être présentées dans les délais légaux entre les mains de Maître Sellami Rochdi Avocat dont l'étude est à 11 rue Malta Seghira Tunis.

Le fonds de commerce est enregistré au registre de commerce sous le n°1263820 X

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 26/02/2021.

MF : 513193 C

2021T00249FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 02/3/2021, enregistré à la recette des finances à la Rue Ghandi Tunis en date du 4/3/2021, Quittance n°18717, Enregistrement n°21200831, Mr Ayoub El Fahem, a vendu à Mme Sabrin Mejri, tout le fonds de commerce situé au local n°04 rue de Caire Tunis, destiné pour le commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de 53.000dt, 000.

Toutes les oppositions seront acceptées chez Maître Nabil Belhadj Avocat sis au 45 Avenue Habib Bourguiba le Colisée esc «D» 3ème étage Tunis durant une période limitée de vingt jours (20) à partir de l'apparition de cette annonce au Journal Officiel.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 8/3/2021.

2021T00250FCCC2

Echange de fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Adel Zribi avocat à la cour d'appel, en date du 19/02/2021 enregistré à la recette des finances d'El Kabaria en date du 23/02/2021 sous le n°21200268 quittance n°M010205 La société Delta Autos dont le siège social est sis à l'entrepôt 27 -GP 3-Lihoudia-El Mourouj a cédé par voie d'échange à Mr Naceur Charfi demeurant à résidence Le Palace n°26 App A2 El Mourouj 6 Tunis la pleine propriété de son fonds de commerce à usage de commerce de pièces de rechange pour automobile sis à son siège social sus-indiqué avec ses éléments incorporels uniquement ; consistant en la clientèle ; l'achalandage et le droit au bail.

Les éventuelles oppositions à la présente cession doivent être adressées à l'acquéreur à son domicile sus-indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans La Presse le 27 février 2021.

2021R00581FCCC2

Echange de fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Adel Zribi avocat à la cour d'appel, en date du 19/02/2021 et enregistré à la recette des finances d'El Kabaria en date du 23/02/2021 sous le n°21200268 quittance n°M010205 Mr Naceur Charfi demeurant à la résidence Le Palace n°26 App A2 El Mourouj 6 Tunis a cédé par voie d'échange à la société Delta Autos dont le siège social est sis à l'entrepôt 27 -GP 3-lihoudia-El Mourouj 1 la pleine propriété de son fonds de commerce à usage de commerce en détail de pièces de rechange d'occasion pour automobile sis au local n°88, rue de la plage, El Mourouj 2, 1009, Tunis avec ses éléments incorporels uniquement; consistants en la clientèle; l'achalandage et le droit au bail.

Les éventuelles oppositions à la présente cession doivent être adressées à l'acquéreur à son siège social sus-indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans La Presse le 27 février 2021.

2021R00582FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 18/02/2021 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 24/02/2021, par quittance n°M014401, Enregistrement n°21200732, Mme Houda Attia a cédé la totalité de fonds de commerce exploité en toutes activités commerciales et spécialement "vente fruits secs" sis au 100, avenue Habib Bourguiba Nabeul à Mr. Mouldi Bouras.

Les éventuelles oppositions seront adressées au domicile élu par l'acquéreur sis au 100, avenue Habib Bourguiba Nabeul, dans un délai de 20 jours à dater de l'insertion du présent avis sous peine de forclusion.

L'extrait de cette vente a été publié au journal "Achorouk" du 27/02/2021.

2021R00601FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé daté du 02/02/2021, signé le 3/02/2021, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 5/02/2021, quittance n°M002170 enregistrement n°21200079, Mr Yossri Ben Abdesslem Saiidi, titulaire de la C.I.N n°06499443, a vendu et cédé à Mr Ahmed Mathlouthi, titulaire de la CIN n°12853565, la totalité du fonds de commerce à usage de vente de fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à Bouficha GP n°1 Gouvernorat de Sousse immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1351628R.

Toute opposition à cette vente, par tous créanciers, doit être faite dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Les oppositions seront reçues entre les mains de Maitre Ramzi Mahmoudi, avocat, ayant son office à Immeuble Bechiou 2ème étage bureau n°7 GP n°1 Manaret Hammamet 8056 et ce jusqu'à l'expiration du délai des oppositions.

Cet avis a été publié dans le quotidien El Sahafa du 3/3/2021.

2021R00602FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé daté du 02/02/2021, signé le 3/02/2021, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 5/02/2021, quittance n°M002165 enregistrement n°21200077, Mr Bassem Ben Hssan Bakari, titulaire de la C.I.N n°06468471, a vendu et cédé à Mr Ahmed Mathlouthi, titulaire de la CIN n°12853565, la totalité du fonds de commerce à usage de restaurant sous le nom commercial «restaurant le sultan» avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à Bouficha GP n°1 Gouvernorat de Sousse immatriculé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1385902Z.

Toute opposition à cette vente, par tous créanciers, doit être faite dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Ramzi Mahmoudi, avocat, ayant son office à Immeuble Bechiou 2éme étage bureau n°7 GP n°1 Manaret Hammamet 8056 et ce jusqu'à l'expiration du délai des oppositions.

Cet avis a été publié dans le quotidien El Sahafa du 3/3/2021.

2021R00603FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, du 9/02/2021 enregistré à la recette des finances de Radés le 15/02/2021 quittance M008129 et enregistrement n°21200370 que Mr Hichem Gharbi titulaire de la cin n°07315541 a vendu à Mme Samira Abdi titulaire de la c i n n°07858610, la moitié du fonds de commerce de l'épicerie "MAGASIN DE LA GARE" RC MF 118113/E non immatriculé auprès des services de la RNE, sis à la rue Zarzis lotissement Haj Aaya Radés Meliane Ben Arous.

Les oppositions se font entre les mains de Mme Samira Abdi, à la rue Zarzis lotissement Haj Aaya Radès Meliane Ben Arous, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk le 25/02/2021.

2021R00607FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé, en date du 8/02/2019, enregistré à la recette des finances, le 11/02/2019, reçu M003375, M. Sami Bouamor CIN n°05745585, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux du local commercial destiné «fast-food» situé à Guelala pour l'acheteuse Samia Bousetta CIN n°05799339 qui a été publié à «esabah» le 22/02/2019.

Toutes les oppositions doivent être faites auprès de l'acheteur au local du fonds vendu 20 jours après la publication au JORT.

2021R00610FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte Notarié du 19/01/2021 rédigé par Mustapha Amri et son assesseur enregistré à la recette des finances de Médina Jadida le 4/02/2021 quittance n°M007148 Mme Zoubaida Hamdeni, Mr Naceur Jamil et Fadhel Jamil, donnent à Mannoubia, Afifa, Amel, Nabiha et Lamia Jamil filles de Touhemi Jamil toutes leurs parts du fonds de - commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en production des pattes nommé RAVIOLIS MONGILLI sis 93 Marché central Tunis.

Les oppositions seront acceptées au local du fonds de commerce indiqué ci-dessus dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 7/3/2021.

2021R00617FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Sidi Hcine le 3/02/2021, sous le n° 21200286 quittance n°M007930 Mr Abdelkarim Ben Mohamed Ben Ali Ouni a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que vente fruits secs, à Mme Chahira Bent Mahmoud Ouni.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achorouk et le Quotidien le 21/01/2021.

2021R00623FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 11/02/2021 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 12/02/2021 sous le n°212200703, Mr Sadok Younes CIN n°01809367 a vendu à Mr Amen Allah Jlassi CIN n°14401374 ; la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Av Farhat Hached à Grombalia, consistant en l'exploitation de la vente du miel et de matériels d'apiculture objet de l'identifiant n°K0270718.

Les oppositions devront être déposées dans le délai de 20 jours à partir de cette publication entre les mains de l'avocat rédacteur du contrat maître Hichem Gueddich domicile élu en son Etude sise à l'Avenue de La Paix BP 244 à Grombalia.

Le présent avis a été publié au journal Essahafa le 20/02/2021.

2021R00633FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de Gafsa en date de 19/02/2021 quittance n° M004681 reçu n°21200909 Mokhtar Jelloul a vendu le fonds de commerce exploité à la rue Med Khaddouma Gafsa pour l'exercice de toutes les activités commerciales, à Montassar Jendoubi. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au siège du fonds de commerce dans les vingt jours de la parution de cet avis au Jort. Cet avis a été publié au quotidien Essabah du 25/02/2021.

2021R00640FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation d'un fonds de commerce en date le 24/02/2021 enregistré à la recette de finance de Monastir le 26/02/2021 quittance n°M005656, Mr Ben Ali Abdelkrim, donne à son frère Mr Ben Ali Ameur, tout le fonds de commerce effectué à la vente de rafraîchissements, sise à la rue de la République Bennene Monastir dont l'identifiant unique 3425466N.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Mr Ben Ali Ameur au local du fonds de commerce rue de la République Bennene Monastir. Cette annonce a été publiée au journal Al-Shorouk et au journal «le Quotidien» le 3/3/2021.

2021S00268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par le Maître Aiech Mhamdi Avocat dont son cabinet sis à l'Avenue Habib Bourguiba à Kasserine en date du 30/12/2020, enregistré à la recette des finances à Kasserine le 3/02/2021, sous n°7342572, quittance M008980, Mme Besma Bent Abdelbaki Bouazzi, titulaire de la CIN n°09085088 délivrée le 3/8/2011 et demeurant à la Rue Ali Ben Mabrouk El Araissi Ezzouhour Kasserine, a vendu et cédé à Mr Noureddine Ben Hédi Guesmi, titulaire de la CIN n°02630324 délivrée le 19/11/2019 et demeurant à Cité El Manar 2 Kasserine et à Mr Belgacem Ben Mohamed Aloui, titulaire de la CIN n°02734093 délivrée le 13/7/2018, la totalité du fonds de commerce du local avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné Garderie et Jardin d'enfant sis à l'Avenue 14 Janvier Kasserine Nord 1200 dénommé «Garderie BAMBIBOU».

Les oppositions se font entre les mains du Maître Aiech Mhamdi, Avocat à son cabinet sis à l'Avenue Habib Bourguiba à Kasserine, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 10/02/2021.

2021S00269FCCC2

Cession des parts d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19 et 22 février 2020, enregistré à la recette des finances Khawarizmi Kairouan en date du 22/02/2021, quittance M012399 enregistrement n°21600733, Fatma Bent Ali Bellil, titulaire de la CIN n°01889613, Nesrine Bent Abderrazak Addami, titulaire de la CIN n° 07604914 Henda Bent Abderrazak Addami, titulaire de la CIN n°07745149, Hajer Abderrazak Addami, titulaire de la CIN N° 07638030 et Sabra Said Cheriti titulaire de la CIN n°11856940 au droit de ses fils «Yasmine et Youssef Ben Hedhili Ben Abderrazak Addami, suivant une permission de soumettre du tribunal de première instance de Kairouan - N°98630 11/02/2021, ont cédé leurs parts du fonds de commerce destiné boucherie, située à la rue Ali Ben Abi Taleb cité Hajjem Kairouan, avec tous ses éléments corporels et incorporels à Houda Bent Abderrazak Addami, titulaire de la CIN n°11902482.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de République Tunisienne à l'adresse du fonds de commerce.

2021S00271FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté du 25 février 2021 et enregistré à la recette des finances Kisbet Medyouni le 02 Mars 2021 sous le n°21200257 reçu M06081 la Société Best Machine Sarl domiciliée à Kisbet Medyouni I.U n°1600102C a vendu à la Sun Pack S.A.R.L en constitution un fonds de commerce de fabrication équipements mécaniques composé des clients et achalant, du savoir faire et contrat de fabrication et de garantit.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur à son domicile élu le cabinet de maître Zied Ben Ameur avocat à la rue Sœur Joséphine Sousse. Le présent avis a été inséré au journal Al Chourouk du 5 Mars 2021.

2021S00272FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente de fonds de commerce enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 23/02/2021 quittance n°M000787, enregistrement 21300639. STE LINA DE COMMERCE MF : 1533386D a vendu à STE ZINOUBA DE COMMERCE MF : 1702128D, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le commerce tous produits, sis à la route la Gare - Msaken Sousse. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse sise à la route de la Gare Msaken - Sousse dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk n°10776 et le Quotidien n°6129 le 5/3/2021.

2021S00275FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté le 16/02/2021 et enregistré à la recette des finances, Trocadéro Sousse, le 26/02/2021, numéro d'enregistrement 21200372 quittance n°M007965, Mr Adel Ben Said Jouini a vendu à monsieur Lotfi Ben Hssin Nouir la totalité d'un fonds de commerce sis à l'avenue Jelloul Ben Chrifa Khzema ouest Sousse.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Me Faouzi zouiten rue prof Calmette Sousse.

Cet avis a été publié au journal «La Presse» du 3/3/2021.

2021S00276FCCC2

Partage d'un commun accord de deux fonds de commerce

Rue Abdelhamid El Kadhi 4000 Corniche Sousse

Suivant acte de partage du 24/9/2007, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 22/02/2021, reçu n°007205 et enregistrement n°21100328, dont Mrs Zouiten Bouraoui et Zouiten Sonia ont accepté de partager les deux fonds de commerce par commun accord le 1er a reçu le fonds de commerce acquis 26/8/1993 enregistré à la recette des finances de Sousse sous le n°691-99-454 exerçant la vente de l'artisanat et la 2ème a accepté le fonds de commerce acquis le 14/10/1977 enregistré à la recette des fiances de Sousse sous le n°44573-9720056, est exploité comme restaurant.

2021S00282FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12/02/2021 enregistré à la recette des finances 3 Septembre 1934 Sousse le 12/02/2021 numéro de quittance M009100 numéro d'enregistrement 21200291 Madame Fatma Lagha Titulaire de C.I.N n°05589208 et Slah Lagha, Titulaire de C.I.N n°09306551 et Mouna Lagha, Titulaire de C.I.N n°08492713 et Amel Lagha, Titulaire de C.I.N n°09277339 et Meriem Lagha, Titulaire de C.I.N n°09333089 demeurant à l'avenue Imem Elhambli Messadine Sousse ont vendu à Monsieur Ali Ben Salah Ragoubi titulaire de C.I.N n°08497749 un fonds de commerce destiné pour tout genre de commerce et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Haj Soua Cité Etaamir Sousse.

Toutes oppositions seront mises auprès de l'étude de maître Fethi Mili avocat à la cour de cassation sise à l'Avenue Taher Sfar n°27 4000 Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication du cet avis au J.O.R.T.

2021S00284FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 02/12/2015, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 4/12/2015 sous n°15204249, quittance n°M068550, Mr Souheil Kalii, titulaire de la CIN n°05585061 a vendu et cédé à Mme Khadija Ajimi titulaire de la CIN n°00661915, la totalité du fonds de commerce du local destiné Vente produits alimentaires avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Hassen Ben Said- Khézama Ouest Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux : «Echourouk» et «Le Quotidien» du 10/3/2021.

2021S00288FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Jemmel le 22-02-2021 sous le 21200400 quittance num 13665, Mr Alassad Ben Mouhamed Aljdidi a vendu à Mr Elnasser Ben Ahmed Messoud la totalité du fonds de commerce destiné à l'exploitation du local sis complexe Jemmel centre comme un restaurant, non enregistré au registre national des entreprises. Les oppositions doivent être déposées au local du vendeur sis à la rue Iben Arafa Num 29 Jemmel Monastir dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT qui a été publié aussi aux journaux "Echourouk" et "le Quotidien" du 9/3/2021.

2021S00289FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/10/2020, enregistré à la recette des finances Rue Arbi Zarrouk Sfax, le 6/11/2020 sous le n°20202499, M. Abderrahmen Rekik, demeurant à la route Soukra km3, station Ktari, Sfax, a vendu à M. Wassim Jaabiri, demeurant à Cité El Bahri, Sfax la totalité du fonds de commerce situé à la route Soukra km 2.5 en face de l'hôtel Borj Dhiafa, Sfax exploité pour la vente des fruits secs. Les oppositions doivent être adressées à l'adresse du vendeur, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal «Le Quotidien» en date du 28/02/2021.

2021X00257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Tina le 18/02/2021 n° de quittance M007309 n° d'enregistrement 21200222, Achraf Ben Arab a vendu à Hamdi Chouchen et Mhemed Dlansi la totalité du fonds de commerce destiné achat et vente de légumes et de récoltes sis à la route de Gabès Km 7 ruelle Bougacha n°47 Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains des acheteurs, sis à la route de Gabès Km 7 ruelle Bougacha n°47 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Essabeh» du 26/02/2021.

2021X00258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 23/02/2021 enregistré le 01/3/2021 Mr Mouhannad Ben Hedi Ben Moktar Loukil domicilié à l'avenue Elmanar Rue Arrahma n°01 Moukarrar Chihia Sfax Titulaire de la CIN n°08155435 a vendu à Me Jihen Bent Hedi Loukil domiciliée à l'avenue Almanara rue n°1 Moukarrar Chihia Sfax Titulaire de la CIN n°05387552 et à Me Faten Bent Hédi Loukil domiciliée à la route Gremda km 2.5 rue Fourati Sfax Titulaire de la CIN n°08782256 tout le fonds de commerce exploité au local sis à la rue Etaieb Mhiri Sakiit Ezit Sfax avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toutes les oppositions seront reçues, dans le délai légal, à l'adresse du cabinet de maître Mdaffar Neila à la rue Habib Thamer Immeuble océan bleu 4ème étage Bureau n°45

Dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Un extrait de cette annonce est publié aux journaux Assabeh et le Temps parus le 4/3/2021.

2021X00259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26/02/2021 et enregistré à la recette des Finances Gremda - Sfax le 01/3/2021 sous le numéro 21200488; Madame Amal Snoussi Trabelsi, a vendu à Monsieur Mohamed Khalil Bouali tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en la vente de lignes du cellulaires appelé "SKY GSM", exploité au local sis à la route de Gremda Km 1.5 - Sfax, enregistré au Registre National des Entreprises sous le numéro 157308L.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la Cour d'Appel sis à 63 Rue Taher Sfar, 3000 - Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Assabah du 4 mars 2021 numéro PS2100104.

2021X00270FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée le 11/02/2021 et enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax le 16/02/2021 sous le n°21200630 reçu M012568, Mme Saadia Reguii domiciliée à la route de l'Aéroport Sfax, titulaire de la C.I.N n°05286242 a vendu à Mme Amal Reguii, titulaire de la CIN n°11056463 domiciliée à cité simar Sfax, la totalité du fonds de commerce sis à la route de l'Aéroport cité simar rue Ghazza destiné en tant que «vente des articles de maison et électriques».

Les oppositions doivent être présentées à Mme Saadia Reguii, au bureau de Mtre Hela Hakmouni sis à la rue Habib Thameur immeuble Mohsen n°502 Sfax où une copie de l'acte a été déposée et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Al Chourouk" et "Le Quotidien" le 23/02/2021.

2021X00271FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 2/4/2019 enregistré à la recette des finances El Manar le 16/02/2021 reçu n°M012134 quittance 21200434 Monsieur Hamdi Ben Mohamed elachaal Titulaire de la CIN n°04727202 a vendu à Imed Ben Mohamed Elachaal titulaire de la CIN n°04693912 la totalité du fonds de commerce situé à la rue Mohamed Abdel Waheb n°6 Elomran Tunis pour vente les produits alimentaires par détail. Toutes les oppositions seront réclamées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la présente publication.

La présente annonce a été publiée aux deux journaux le Quotidien et Alchourouk.

2021400466FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de donation de fonds de commerce rédigé le 21/12/2020 par les deux huissiers notaires le maître Monia Bouzaiene CIN n°04636625 et le maître Wissal Amri CIN n°06497106, enregistré à la recette des finances Ariana le 23/12/2020 quittance n°M096401, publié aux journaux le Quotidien et Achourouk le 31/12/2020. Mr Riadh Messei titulaire de la C.I.N n°05616900 délivrée à Tunis le 16/02/2019 a donné à Mlle Ghada Messai titulaire de la CI.N n°07495624 délivrée à Tunis le 29/10/2016, tout l'ensemble du fonds de commerce sous le nom "Café LUXOR" constitué dans le local situé au magasin n°2, Immeuble, Luxor 1 rue Aboubakr el Boukri, Montplaisir, Tunis.

2021400481FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Nizar Djelassi en date du 16/02/2021 et enregistré à la recette des finances de Ras Jebel le 16/02/2021 sous le n°21200536

quittance n°M011188. Madame Saida Ben Abdelmajid Rafrafi, demeurant à "elhay aljedid", Ras Jebel, Bizerte et Monsieur Ahmed Ben Jaafar Elmeslmani, demeurant à la Rue Omar Ibn al-Khattâb, Ras Jebel, Bizerte ont vendu le fonds de commerce exploité à la vente d'alimentation Générale au local sis à l'Avenue Habib Bougatfa, Ras Jebel, Bizerte enregistré au R.N.E sous le n°1306680/Q, à Monsieur Youssef Ben Med Elfateh Ben Othmen, demeurant à la Rue elfsil, Ras Jebel, Bizerte, selon le prix et les conditions mentionnées au contrat.

Les oppositions doivent se faire dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au J.O.R.T entre les mains de Monsieur Youssef Ben Med Elfateh Ben Othmen, demeurant à la Rue elfsil, Ras Jebel, Bizerte. Toute opposition hors ce délai sera nulle.

Cette annonce a été publiée au journal «Quotidien» du 24/02/2021.

2021400492FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, avec signature légalisée en date du 23/3/2019, enregistré à la recette des finances d'Hammamet, le 02/10/2019, sous le n°19204507 quittance n°M124247 Mme Saida Bent Mohamed Ben Ali Kabar titulaire de CIN n°01700392 a vendu à Mr Khaled Ben Lotfi Ben Khemaies Hfaiedh titulaire de la CIN n°09827718 tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels ayant pour activité Cafétéria et situé à lotissement Barreket Essahel-Hammarnet - Nabeul, toutes oppositions seront reçues entre les mains de la rédactrice de l'acte maître Rhadia Ben Abderahin, avocate dont le cabinet est situé à la rue de la révolution - Bouargoub, et ce, dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis.

Cet avis a été publié au journal Essahafa du 28/02/2021.

2021400532FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître Wissem Chabbi le 24/2/2021, légalisé le 1 mars 2021 à la municipalité de Raoued sous le n°1173 et enregistré à la recette des finances de la Cité administrative de l'Ariana le 2/3/2021 quittance n°M021879

Mr Hamza Ben Abdelkrim Ben Ahmed Lammouchi cède la totalité du Fonds de commerce tous Métiers et Commerce sis au 98 Rue Abou El Kacem Chabbi, Route de Raoued Km 1 - Ariana à l'Acheteuse Henda Bent Tijani Bouali.

Une mention de cette annonce a été insérée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 4 mars 2021.

2021400541FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P daté du 21/12/2020 enregistré à la recette des finances Ras Djebel le 20/01/2021 (reçue n°M005338, n° d'enregistrement 21200241).

Monsieur Houki Alaeddine, demeurant à la rue Ibn Chobat Aousaja Bizerte titulaire de la CIN n°08956258 a vendu tous les éléments corporels et incorporels de son fonds de commerce sis au boulevard de l'environnement, Ghar Elmelh, à Madame Jeljeli Rahma, titulaire de CIN n° 08916974 demeurante à la rue cordoba Ghar Elmelh, Bizerte.

Toute opposition devra se faire auprès du rédacteur de l'acte, Maître Bra Salwa au nom de la société d'Avocats, Alaman Law Firm à son siège social sis à 5 rue de Tunis Bizerte, et ce vingt (20) jours au plus tard après la parution de la présente au J.O.R.T.

La vente a été publiée aux journaux de «Le Quotidien et Echourouk» du 30 janvier 2021.

2021400547FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé fait à Tunis le 15/01/2021 enregistré à la recette des finances du Lac le 16/02/2021 (sous le numéro 21201180, selon quittance numéro 014312M), Mr Oussama Laghaoun, a vendu à Mr Rafik Laghaoun, le fonds de commerce du local aménager pour l'activité de vente d'alimentation générale, sis au 13 résidence Habib Lac 1.

Toutes les oppositions seront mises dans un délai de 20 jours après la publication de cet avis au JORT, chez l'acheteur à la même adresse de local.

Cette annonce a été publiée aux journaux Al Shourouk et Le Quotidien le 02 mars 2021.

2021400548FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente du fonds de commerce, daté du 18/02/2021, enregistré à la recette des finances à La Goulette le 25/02/2021 sous le numéro 21201137, quittance n°17730. Mme Naima Akili Ep Boubaker Araouri, titulaire de la C.I.N n°00518005, a vendu à Mme Hend Ben Sayadia Ep Mokhtar Boukeri, titulaire de la C.I.N n°06770906, la totalité d'un fonds de commerce destiné à tout commerce exploité au local sis à la rue Khansa n°02 l'Aouina Tunis.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur au domicile élu à l'adresse du fonds de commerce objet de la vente sis à la rue Khansa n° 02 l'Aouina Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk" et "Le Quotidien" en date du 3 mars 2021.

2021400551FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/01/2021, enregistré à la recette des finances de Raoued le 5/02/2021 sous le n°21200448, quittance n°Mo10907, Mme. Ilhem Sfar épouse Marzouk demeurant au 11 rue El Khalil Ahmed cité El Wafa Ariana Nord Ariana; a vendu à Mme. Emna Sayahi demeurant au 18 rue Lamine Chabbi Enkhilet Ariana Nord Ariana, un fonds de commerce exploité dans la vente des vêtements au local sis au 4 avenue Habib Bourguiba cité El Ghazala Ariana (identifiant unique au registre national des entreprises 1464259L).

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T. auprès de l'acheteur Mme. Emna Sayahi demeurant au 18 rue Lamine Chabbi Enkhilet Ariana Nord Ariana.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» et au journal «Le Quotidien» du 6/3/2021.

2021400555FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié du 26/12/2020 enregistré à la recette des finances à Beb Suika Tunis quittance n M004815 le 27/01/2020 enregistrement n°762 établi par les deux notaires Maître Achouak Tamraoui et Maître Ahlem Ouini, Mongi Oueslati a cédé à titre de donation la nue propriété à son fils Mondher Oueslati la totalité du fonds de commerce évalué à (30 000d, 000) son activité actuelle est boulangerie sis à 21 rue Hédi Chéker et rue Atlas n°47 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera recevable auprès de bénéficiaire de donation Mondher Oueslati au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la date de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée au journal Le Quotidien n°6122 du 25/02/2021.

2021400562FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Habiba Rhouma

Avocate

Rue de Bizerte km 3.5 Ettadhamen Ariana

Matricule fiscal : N°1138665/D

Tel : 70 665 343

Par acte sous-seing privé en date du 24/02/2021 et enregistré le 24/02/2021 à la recette des finances cité Ettadhamen Ariana, reçu M014938, n°21200814.

Taher Ben Lakhdar Ben Mouhamed Kourkia demeurant n°8 rue 6869 Ettahrir supérieur Tunis a vendu à Saber Ben Abdelaziz Ben Youssef Ellefi demeurant n°2 bis rue Wdhref cité Iben Khaldoun Tunis la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis au rue 7 novembre cité Ettadhamen Ariana et consistant en un fonds de commerce pour tous les types de commerce.

Les éventuelles oppositions se font entre les mains du vendeur dans un délai de vingt jours à compter du présent avis au journal officiel.

Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk et le Quotidien» du 6/3/2021.

2021400565FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 27/01/2021 et Enregistré à la RF Menzel Tmime le 01/3/2021 sous le n°21000391 Quittance n°M013711, M. Mohamed Ben Harga titulaire de CIN n°06374276 a loué le fonds de commerce sis à l'avenue Mongi Slim 8080 Menzel Tmime Nabeul immatriculé au registre de commerce sous le n°A51472017 et titulaire d'un MF : 1367363R à M. Sadok Zakraoui titulaire de CIN n°0734 1528 gérant de la société HORTOLUX.

2021R00599FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 9 février 2021 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène en date du 11 février 2021 sous le n°21300871 quittance n°11880, la société El Kenz inscrite au RNE sous l'identifiant unique 0869382D représentée par son gérant M. Adnen Mbarek titulaire de la CIN n°00547568, a donné en gérance libre à la société El Moez Pour Le Livre inscrite au RNE sous l'identifiant unique 1295068N représentée par son gérant M. Adnen Mbarek titulaire de la CIN n°00547568, le fonds de commerce affecté à l'exploitation d'une librairie dans le local sis 7 rue El Moez El Menzah I Tunis pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction commençant le 3 février 2021 et finissant le 2 février 2022. Cet avis a été publié aux journaux «Essahafa» et «La Presse» du 27 février 2021.

2021R00616FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par un acte SSP enregistré à la recette des finances de Ajim Jerba le 23/02/2021, quittance n°M004100, enregistrement n°21300132, M. Samir Mestaoui, demeurant à Guellala Jerba Médenine, a loué à la société Mestaoui EQUIPEMENT représentée par son gérant, sise à Guellala Ajim Jerba, le fonds de commerce, sis à Guellala Jerba, destiné à la vente des matériaux de construction du 01/01/2021 au 31/12/2021 pour une année renouvelable.

Cette annonce est publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 26/02/2021.

2021400549FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 26/02/2021 quittance n° 15930 Enregistrement n°21300739, Mme Ben Ajel Zina titulaire de la C.I.N 00663722 a loué à Mr Mekni Marwen titulaire de la C.I.N 04818549 le fonds de commerce sis Galerie 7 Novembre

Mag n°5 Avenue de Paris Tunis, exploité dans le commerce de téléphones et accessoires.

Les oppositions se feront au local dans les 20 jours à compter de la publication de l'avis.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 5/3/2021.

2021400566FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Vision et Volonté pour le développement durable et la citoyenneté

Siège : Numéro 2, district d'Al Shamekh, route de Baja, Medjez Al Bab

Sujet : Activation des jeunes dans le domaine du développement durable et de la citoyenneté.

Objectifs :

- Introduire la créativité, l'activité culturelle, scientifique et citoyenne des jeunes et contribuer à son développement,

- Contribuer à la protection du patrimoine matériel et immatériel et à sa publication,

- Contribuer à la préparation et à la publication d'études et des recherches qui affectent l'actualité de la région et ses besoins,

- Œuvrer pour inclure des activités culturelles et civiques dans l'intérêt des jeunes et de la famille.

Fondateurs :

Ziad Majri : Président

Shorouk Jebali : Secrétaire général

Marwa Al-Marii : Trésorière.

2021T00255APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des cadres d'éducation physique et sport Zarzis.

Adresse : Espace Mcharek des loisirs et sports rue d'Irak Zarzis 4170.

Objectifs :

- Etablir des liens de communication et de solidarité entre les différentes générations de la famille d'éducation physique et sport.

- Sensibilisation de l'importance de l'éducation physique et sportive pour entretenir un mode de vie actif et équilibré dans un milieu saint.

- Participer à la sensibilisation des dangers du phénomène de l'obésité et de surpoids dans le milieu scolaire et chez les différents âges.

- Participer dans le développement du domaine pédagogique et sportif en interaction avec les inspecteurs et des enseignants d'éducation physique et de sport et des entraîneurs.

Avis de constat numéro 20412 du 25-12-2019.

Les membres :

Président : Bouzommita Ameur Ben Mohamed

Secrétaire Général : Chaibi Mohamed Ben Ali.

Trésorier : Ben Romdane Hatem Ben Ali.

2021R00367APSF1

Constitution d'une association

(إعادة نشر)

Dénomination : THALA SPORT

Siège social : Stade Municipal Thala

Objectif : Formation et encadrement des jeunes / développement de FOOT-BALL / participation aux festivités sportives

Spécialité sportif : FOOT-BALL.

Membres :

- Belhaouen Dridi : (Président)

- Faicel Jabbari : (Secrétaire général)

- Abed Elwaheb Hamdani : (Trésorier).

2021R00595APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de coopération Tuniso-Turque

Siège social : 8 rue imam Rassaa 1er étage Montplaisir 1001 Tunis.

Objectifs :

1. Contribuer au développement des domaines du tourisme, du loisir et du sport

2. Contribuer au développement de relations économiques développementales

3. Contribuer à soutenir les échanges culturels pour parvenir au rapprochement des deux peuples.

Membres :

Gérant : Abdallah Khalfaoui

Secrétaire général : Abdeljalil Abid

Trésorière : Mouna Farhat.

2021R00600APSF1

Avis

Syndicat des propriétaires Résidence La Tulipe

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 20/12/2020 enregistré à la recette des finances de Cité Tadhamen le 19/01/2021 sous le n°21700284 et quittance n°M405879.

Il a été constitué un Syndicat :

- Nom social : Syndicat des propriétaires Résidence La Tulipe

- Objet social : Entretien et suivi de toutes les opérations administratives et financières.

- Siège social : Borj Cedria

Il a été décidé de nommer :

- Mr Abdelwaheb Ezzine : Président de Syndicat

- Mme Leila Madour : Vice-présidente

- Mme Rachida Khamassi : Trésorière

- Mr Mohamed Abidi : Secrétaire général.

2021R00604APSF1

Constitution de syndicat des propriétaires

L'assemblée générale constitutive de syndicat des propriétaires de la résidence Ahmed à Borj Cedria s'est

tenue le 6 février 2021, en présence de l'huissière notaire Mme Imen Boulila. Il a été décidé à la majorité des présents l'approbation des statuts de copropriété, l'approbation des cotisations mensuelles, et l'élection du comité de syndicat comme suit : Mme Hasna Ben Khaled (présidente), Mr Youssef Souissi (secrétaire général), Mr Jamel Trifi (trésorier), et Mr Mohamed Al Jebri (membre). L'adresse du syndicat est fixée au bureau du syndicat, Résidence Ahmed Borj Cedria 2084. Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale et une copie des statuts de copropriété a été déposée à la municipalité de Hammam Chat le 17/02/2021.

2021R00606APSF1

Constitution d'un syndicat

Nom : La Coordination Nationale Tunisienne des Services et Agences de Santé.

Siège social : 73, rue Bab El Fella, 1089, Tunis

Objectifs :

- Défendre intellectuellement les droits des travailleurs du secteur de la santé et aider et défendre leurs intérêts professionnels, économiques, sociaux et culturels

- Nomination : Mabrouki chokri Coordinateur national.

2021R00613APSF1

Constitution d'une association

Nom : Club etwensa pour les sports électroniques.

Adresse : Route Kaid Mhamed Km 2,5, Rue Taoufik El Hakim n°50, 3039 Sfax

Objectifs : Participer dans les compétitions de sports électroniques et former des sportives dans ce domaine.

Membres :

Chakroun Omar : Président

Driss Fedi : Vice-président

Ayadi Ali : Secrétaire général

Abdennadher Karim : Trésorier.

2021R00615APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Club sportif Kalat Khasba

Siège : Kalat Khasba

Objectifs : Sportifs et entraînement.

Spécialité : Pétanque

Adresse : Place Café de la Révolution et Stade du Cité Kalat Khasba

Membres :

Président de l'association : Ben Hadj Ali Mounir

Secrétaire général : Chikaoui Abdrrahmen

Trésorier : Chikaoui Mohamed Naceur

2021R00639APSF1

Avis

Nom de l'association : Amicale Personnelle et cadres des bibliothèques publiques de Tozeur.

Siège de l'association : Bibliothèque publique d'Abu al Qasim al Chebbi.

Sujet : Lier et consolider les relations amicales entre ses membres et ses représentants.

Objectifs :

- Travail pour permettre à ses membres d'élargir et d'enrichir leurs connaissances professionnelles et générales.

Chercher à mener des activités culturelles et récréatives au profit des personnes impliquées et de leurs familles. Lier et consolider les relations amicales entre ses membres et leurs homologues.

Consacrer l'esprit de coopération et de connaissance avec ses membres et pairs.

Membres :

Le président de l'association : Basma Tissaoui

Trésorier : Mouna Zghidi

Secrétaire générale : Samia Ben Abdellah.

2021R00644APSF1

Initiative Tozeur

Suivant assemblée constituante du 7 octobre 2020 il a été constitué une association :

Nom : Initiative Tozeur

Siège social : Pépinière des entreprises Tozeur, espace universitaire

Objet : Association de développement, l'entreprenariat et de l'Investissement privé.

Objectifs : Développement du Tissu économique de la région.

Encouragement de l'initiative de l'entreprenariat.

Formation et l'accompagnement des promoteurs dans différentes phases de création.

Président : Chaker Issaoui

Trésorier : Mohamed Rached Neji

Secrétaire général : Ayetallah Knouzi.

2021R00645APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Société Al Jarid pour l'astronomie.

Sujet : Scientifique

Adresse : Maison numéro 10, derrière le magasin général, Rue Nefta Tozeur 2200.

Ses objectifs :

- Définition de l'astronomie et Tourisme astronomique

- Encourager les Jeunes à découvrir l'astronomie

-Chercher à suivre les phénomènes astronomiques

- Etablir des liens avec des associations similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays, qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Tunisie

Nom du président de l'association : Ridha Ben Abdallah

Secrétaire général : Haïtham Ben Abdallah

Trésorier : Ibrahim Ben Abdallah

Responsable des activités : Bashir Mahjoubi.

2021R00655APSF1

Constitution d'une association

Nom : "Pour Feriana".

Adresse : maison de la culture rue Habib Bourguiba 1240 Feriana.

Objectifs :

- Incarner la culture de solidarité pour aider les habitants de la région dans tous les domaines.

- Relier les relations entre la population de la région partout et l'exploitation de leurs compétences au profit de la région.

- Suivre le développement à Feriana et l'appui des efforts de l'Etat.

Comité directeur :

Président : Othmen Ajleni

Vice-président : Noureddine Bibani.

Secrétaire général : Mohamed Tahar Slimani.

2021R00722APSF1

Constitution d'une association

Nom : Avenir Sportif de NEFTA

Objectif : Encadrer les jeunes techniquement et sportivement

Adresse : Cité la palmeraie n°2.

Comité directeur :

- Aymen Aliou (Président)

- Aymen Bouaa (Secrétaire Général)

- Abdelkader Necib (Trésorier)

Quittance n°233 le 28 janvier 2021.

2021X00277APSF1

Constitution de syndic

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale du 27/12/2020 enregistré à la recette des finances Akouda le 18/02/2021 quittance n°21700313 il a été décidé la constitution de syndic :

Nom : Syndic des propriétaires de la résidence des amis

Adresse : Oued Brahem Chat Mariem Sousse

Président : Wahid Derbel

Trésorier : Sabri Bouassida

Membre : Imaiem Younes.

2021X00283APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale du personnel de la Société du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis.

Siège : Immeuble Yamama, rue du Lac Huron les Berges du Lac, 1053 Tunis.

Objectifs :

- Amélioration de l'aspect relationnel et du lien fraternel entre ses adhérents.

- Pratiquer des activités culturelles, sociales et de divertissement.

Comité directeur :

- Président : Ben Ahmed Aymen

- Vice-président : Ezzin Imed

- Secrétaire Général : Homrani Amine

- Trésorière : Naser Feriel.

2021400491APSF1

Constitution de Syndic Résidence Al Rawassi Ariana

Siège social : Rue Abderrahmen Mami Borj Louzir - Ariana

Selon le PV de l'assemblée générale en date du 7/11/2020 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 24/11/2020 sous le n°20702985, Quittance n°M053304, déposé à la municipalité de Soukra sous n°5704 le 9/12/2020, il a été décidé la nomination de :

Président : Farhat Cheffi

Trésorerie : Bassem Ben Amor

Membre : Bilel Drira

Membre : Houssem Houidi

Membre : Badr Eddine Guidara

Membre: Slim El Fehem

Membre : Tahar El Almi

Membre : Faicel Amdoun.

2021400554APSF1

Constitution d'une association

Association "New mentality better future" à Hajeb Layoun

Adresse : Ap. n°5 Ibn Khaldoun Hajeb Layoun Kairouan.

Les buts :

- Développer l'entraide, citoyenneté, des principes et les bonnes morales chez les jeunes.

- Aider à intégrer les personnes ayant des besoins spéciaux et activer le rôle des femmes et des enfants dans le travail bénévole.

- Aider les jeunes talentueux à mettre en valeur leurs talents et exploiter leurs énergies créatives pour réaliser leurs ambitions.

Président de l'association : Ahmed Mbarki

Secrétaire général : Wassim Hajji

Trésorière : Rahma Sbai.

2021400560APSF1

Constitution d'un syndicat du logement

Selon le procès-verbal de l'assemblée constitutive daté du 18/9/2020 enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 25/9/2020 sous le numéro 20702220 quittance n°M045181 il a été décidé de constituer un syndicat du logement :

Nom du syndicat : Syndicat des résidents de RESIDENCE EZZAYATINE BLOC E1 E2 E3 E4 E5 ET E6

Local : Rue Chhikh Naifer Soukra Ariana 2036.

Membres du syndicat :

Hamed Abdelkafi : Président du syndicat

Chouaieb Cherif : Secrétaire général

Moez Gdoura : Trésorier du syndicat

Ameni Khanfir : Membre

Imed Hamed : Membre

Hassen Seddik : Membre

Safour Hamed : Membre

Nabil Ben Askar : Membre.

2021400579APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Suivant procès-verbal de la réunion de bureau fédéral le 26 décembre 2020 enregistré à la recette des finances de Charguia Tunis sous numéro d'enregistrement 21700575 et numéro de quittance 11911 de la fédération de kyokushinkai karaté et des arts martiaux, les taches ont été réparties comme suit :

- Bagga Taha : Président
- Sboui Mounir : Vice président
- Gannouchi Mehrez : Trésorier
- Berrabeh Jalel : Membre
- Belkaroui Imed : Membre
- Belhaj Meriem : Membre
- Cherif Maher : Membre
- Elhamri Aymen : Membre
- Rihimi Amar : Membre
- Boussaha Ali : Membre
- Amamou Mouez : Membre
- Bacouche Mourad : Membre.

2021T00235APSF2

Modification de la composition de syndic de copropriété

EKLIL 1 BOUMHEL

Selon le procès-verbal de la réunion du Syndicat de la Résidence EKLIL 1 avenue de Liberté Boumhel en date du 14/02/2021 enregistré à la recette des finances Boumhel le 22/02/2021 sous le n°21700530 quittance n°M010715 est Licencié Mr Riadh Ben Nasr de la trésorerie et nomination de :

Trésorier : Mr Raouf Ben Ahmed ; Secrétaire général : Mr Marwanne Sallam. Cette publication annule et remplace la publication sous référence 2021R00448APSF2 publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°18 du 2 mars 2021 page 461.

2021R00609APSF2

Election des membres du comité d'un syndic

Immeuble Sprols Sidi Abdelhamid

Sidi Abdelhamid - Sousse

Suivant P.V en date du 26/12/2020 déposé à la municipalité de Sousse le 02/3/2021, sous n°1730/507, il a été décidé l'élection du comité du syndic qui se compose de :

Président : Mohamed Sadok Chabchoub

Secrétaire Général : Adel Hosni

Trésorier : Mohamed Gualdiche.

2021S00281APSF2

Election de nouveau comité de syndicat de propriétaires

Dénomination : SYNDIC DES COPROPRIETAIRES DU CENTRE MOLKA El MANAR II.

Adresse : Rue Youssef Rouissi - Impasse n°2-El Manar II Tunis.

Président du syndic : Ridha Ben Hammoud.

Trésorier : Mounir Ben Fradj.

Membre : Mounir Amari.

L'élection du nouveau comité est faite en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale élective du 6/1/2021 ayant légalisation de signature le 12/2/2021 à l'arrondissement Ettahrir - municipalité de Tunis et selon le procès-verbal de l'assemblée du 5/2/2021 ayant légalisation de signature le 12/2/2021 à l'arrondissement Ettahrir - municipalité de Tunis et enregistré à la recette des finances d'El Menzah9 Tunis sous le numéro 21800328.

2021400571APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après abattement de 40%

Maître Brahim Bouderbala

Avocat près la cour de cassation

"Exerçant dans le cadre de la société d'avocats ATAC "

12, rue de Hollande Tunis

Tél : 71.342.009-71.253.713

Affiliation à la CNSS : N°00234230-72

La partie poursuivante : La banque Attijari de Tunisie (ex Banque de sud), S.A en la personne de son représentant légal ayant son siège à Tunis centre urbain nord rue El Hédi El Karay n°24 immatriculée au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B140811997.

La partie saisie : Said Ben Mohamed Hergli titulaire de la CIN n°00102609 Président de chambre (tel qu'indiqué sur le certificat de propriété) demeurant à Hammam-lif Av. Hédi Chaker n°92 (en qualité de caution hypothécaire).

Avocat poursuivant : Maître Brahim Bouderbala Avocat près la Cour de Cassation exerçant dans le cadre de la société d'avocats "ATAC", MF n°513477M/A/M/000 ayant son siège à Tunis 12 rue de Hollande.

Immeuble mis en vente : Objet de titre foncier n°21653 Ben Arous nommé «Paul Gisèle» sis à Hammam-lif Av. Hédi Chaker n°92 gouvernorat de Ben Arous situé à l'est de l'Av. Méditerranée à environ 40 m et environ 20 m à l'ouest de la Rue de Tunis.

Il consiste d'après le rapport d'expertise préparé par l'expert Othman Mehri en vertu de l'ordonnance sur requête d'émanant de M. le Président du Tribunal de 1ère instance de B. Arous en date du 11.9.2019 sous le n°53414, en une parcelle de terrain à la forme rectangulaire ouvrant par sa façade principale nord sur l'Av Hédi Chaker et portant le numéro 12, ses limites sont apparentes sur site en partie par l'avenue citée, et pour le reste par des immeubles avoisinants qui lui sont contigus contenant plusieurs bâtisses dont une Villa avec RDC et 1er étage avec RDC ayant une entrée principale à l'est et qui ouvre directement sur une galerie à sa droite un salon et à sa gauche une cuisine avec un dépôt et au front de la galerie une rampe d'escalier menant au 1er étage et à son côté un WC. Cet étage couvre une superficie d'environ 113 m².

Quant au 1er étage de la villa, il est relié à la rampe d'escalier venant du RDC et aboutit à un hall qui rejoint à sa droite une SB et une pièce avec une armoire murale et à sa gauche une pièce ouvrant sur un balcon couvert et une seconde pièce suivie d'un dressing et une SB et une buanderie au sud de l'étage et le dit étage couvre environ 113 m² et une salle de lavage du 10 m².

L'immeuble contient également un «bâti secondaire» consistant en 2 Blocs le 1er sur le côté est qui s'étend

jusqu'aux limites de l'immeuble de ce côté et se composée d'un abri couvert arrivant jusqu'au parking de voitures et le reste de ce bloc se compose de WC, cuisine et 3 pièces et ce bloc couvre environ 96 m². Le second bloc est élevé sur l'extrême sud-ouest et il consiste en une villa ayant son entrée principale au nord de la place et à travers une véranda couverte en bois et ouvrant directement sur un salon aboutissant à sa gauche sur 2 pièces adjacentes, et au front une SD et une cuisine aboutissant par derrière à une petit dépôt.

Et toute la bâtisse est couverte de briques et couvrant environ 62 m².

La superficie globale de l'immeuble est estimée à 498 m² et consiste en la parcelle n°3 (1) du plan parcellaire du titre foncier n°86855 devenu après modification n°21653 Ben Arous et le débiteur saisi est propriétaire de 256 parts de la totalité de 498 parts.

Mise à prix : deux cent quarante six milles neuf cent cinquante six dinars sept cent vingt trois millimes (246.956.723) outre les frais des poursuites et les honoraires d'avocat qui seront fixés par le tribunal.

Date et lieu de vente : La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous le jeudi 8/4/2021, à partir de 9 heures du matin.

La visite des lieux : Tous les jours selon l'horaire administratif.

Observation : La participation à l'adjudication se fera par l'intermédiaire d'un avocat après la consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié ou trois millimes (246.956.723) outre les frais des poursuites et les honoraires d'avocat qui seront fixés par le tribunal.

Observation :

La participation à l'adjudication se fera par l'intermédiaire d'un avocat après la consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire, les étrangers doivent se munir de l'autorisation du gouverneur du lieu de l'immeuble saisi.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant et pour prendre communication du cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance Ben Arous où il est déposé.

2021T00233VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivante : Meriam Rebai, demeurant à cité Elkhadra Tunis.

Partie saisie : les héritiers de Hsan Jandoubi ; ses enfants Belgasem, Mohamed, Taher, Ebrahim, Hsan Jandoubi et les héritiers de sa fille Aziza : son époux Ferjani Trabelsi et ses enfants : Salem, Leila, Amel, Besma, Amina Ali Abdelaziz Mourad et Mohamed Trabelsi demeurant à Sebalet Ben Ammar Sidi Thabet

La vente aura lieu le lundi 12 avril 2021 à 9 h du matin à l'audience des criées au tribunal de 1ère instance de l'Ariana, elle concerne tout le titre foncier 83570 Ariana : terrain agricole, superficie de 7h14a40c et 6 maisons : la 1ère composée de 2 étages chaque étage à une superficie de 190m², la deuxième : un seul étage superficie 120m², la troisième : superficie 130 m², la quatrième : deux étages 127m² avec auprès un début de construction : 158 m², la cinquième superficie 62 m² avec un commencement de construction au 1er étage d'une superficie de 35 m², la sixième composé d'1 étage de superficie 148m². Toutes ses habitations sont entourées d'un mur et sont fabriqués de matériaux sanitaires et électriques et autres matériaux de catégories moyennes.

Mise à prix est de six millions et trois cent quarante cinq mille, huit cent dinars : 6.345.800.000

Etude Maître Samia Rebai, matricule 000/A/D/P 0512997 sis à Espace Tunis Montplaisir Tunis

Avocat poursuivante pour prendre connaissance du cahier des charges : pas de sûretés sauf clauses spéciales au profit de l'état domaine privé et de l'agence foncière agricole.

2021T00243VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

En vertu des présentes, Monsieur Mohamed Ben Mohamed Zerria, titulaire de la carte nationale d'identité n°03410036, délivrée le 6/12/1993, annonce au public qu'il a vendu, en vertu d'un acte sous seing privé, dressé le 8/02/2021, et enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt Souk le 11/02/2021, sous le n°21200590, quittance n°M012873, à Monsieur Moncef Ben Mohamed Zerria, titulaire de la carte nationale d'identité n°05710641, délivrée le 28/10/2015, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et incorporels, ayant pour activité le commerce de produits alimentaires, dont la location n'est pas restreinte à un type spécifique de commerce

Le dit fonds de commerce a été créé dans le local commercial ouvrant coté ouest sur la rue 2 Mars, ayant pour limites, au sud; rue Ksar Helal, à l'est et au nord; la famille Mami, et à l'ouest; la rue précitée, par les propres efforts du vendeur dès la conclusion du contrat de location sous seing privé avec les propriétaires du local, à savoir, la famille Mami en date du 19/9/1989.

Cette vente est juste, valable et inconditionnelle.

Toute personne désirant contester le prix de vente est priée de déposer son opposition par les voies légales dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur, demeurant à Houmet Souk Djerba.

Cet avis a été publié le 19/02/2021 au journal Assabah sous le n°22962, page 11.

2021R00635VEPA1

Vente d'un immeuble non immatriculé

Créancier : Bahria Ben Ahmed, demeurant à Sidi Bou Ali, Avenue de la République

Débiteur : Messad Chaieb, demeurant à Sidi Bou Ali, Avenue de la Liberté.

Avocat poursuivant : Maître Ridha Jenayah, Avocat à la cour de cassation, Rue Sœur Joséphine, 4000 Sousse.

Titre exécutoire : Jugement rendu par le Tribunal de 1ère instance de Sousse 2 le 16/02/2017 sous le n° 7372 prononçant le divorce pour la 1ère fois entre les deux parties à la demande du mari et condamnant le demandeur à payer à son conjoint 35.000 dinars au titre de son préjudice matériel, 25.000 dinars au titre de son préjudice moral, 250 dinars au titre des honoraires d'avocat ainsi que les dépenses, jugement confirmé par la cour d'appel de Sousse le 31/01/2018 sous le n° 12185, signifié au débiteur par exploit d'huissier notaire le 12/11/2019 sous le n°5592/1 et n'ayant pas fait l'objet d'un recours en cassation.

Exploit de saisie : Le PV de saisie immobilière dressé par Maître Hichem Khemiri, huissier notaire à Sousse, le 24/07/2020 sous le n°5592/4 renouvelé par exploit dressé par le même huissier le 15/9/2020 sous le n° et signifié au débiteur le 14/12/2020 sous le n°5592/7.

Immeuble objet de la vente : L'ensemble des droits indivis dans la limite de la moitié revenant au débiteur saisi dans l'immeuble non immatriculé sis à Sidi Bou Ali, Avenue de la République dans la limite d'une créance dont le principal est égal à 55.250 dinars, outre l'ensemble des frais d'exécution qui seront déterminés lors du paiement définitif.

L'immeuble saisi consiste en une maison arabe d'une superficie de 300 m2 environ qui donne sur une impasse qui ouvre sur l'avenue de la République à Sidi Bou Ali qui se compose de deux parties, la 1ère consiste en une surface couverte de 150 m² qui comprend un bâtiment composé d'un hall, d'une cuisine, de 3 chambres, d'une salle de bain et d'un garde-manger, la 2ème d'une surface de 150 m² clôturé sise à l'est de la 1ère partie de l'immeuble, l'ensemble de l'immeuble est délimité à l'est par l'école Al Ansari, au nord et à l'ouest par les héritiers Mouldi Zalama, et à l'ouest par Bouraoui Achour.

Mise à prix : la mise à prix de la vente a été fixée à 71415 dinars selon rapport d'expertise établi le 26/1/2021 par M. Mansour Belhaj Khelifa, outre le frais et honoraires taxés.

Date et lieu de la vente : La vente sera effectuée par-devant le tribunal de 1ère instance de Sousse 2 le lundi 12/4/2021 à partir de 9 heures.

Remarque : Le cahier des charges de l'immeuble objet de la vente pourra être consulté soit au cabinet de l'avocat poursuivant soit au greffe du Tribunal où une copie a été déposée.

2021S00267VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Hajer Soussi Grouz

Avocate

Av Hassouna Ayechi Immeuble Ben Ahmed n°07 Sousse

Il sera procédé le mercredi 7/4/2021 à 9 heures du matin au tribunal de 1ère instance de Monastir à la vente de l'immeuble ci-dessous.

Poursuivant : les héritiers de Mustapha Ben Ismail sont :

Sa veuve : Om Ezine Kaabia, cin n°04094063.

Ses enfants : 1/ Walid Ben Ismail, cin 06771211.

2/ Imen Ben Ismail, cin 06785602.

3/ Amira Ben Ismail, cin 06826520.

4/ Wassim Ben Ismail, cin 06837101.

Demeurant tous à Hmadet Elfaidh Moetmar Sahline Monastir.

Poursuivit : Mohamed Moetamri, cin 04181660 ; demeurant à Moetmar Sahline Monastir.

Immeuble à vendre : la totalité des parts indivises soit 2134.444 m² (il s'agit des 2134.444/9605) revenant à la partie saisie dans l'immeuble objet du titre foncier n°73842 Monastir dénommé «echreki» d'une superficie totale de 9605 m² sis à Ouardanine nord Monastir.

Prix d'ouverture : Dix huit mille deux cents quatre dinars et 441 millimes (18204.441 d) sans les frais.

Observation : Pour la communication de cahier de charge contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou l'avocat poursuivant.

La visite de l'immeuble se fait chaque jour.

La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ci-dessus indiqué ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

2021S00285VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction du prix de 40 %

Etude Maître Faleh Fatma

Avocate

Résidence Elkhalil C35 Avenue Yasser Arafet Sahloul 1 Sousse

Tel/Fax : 73 820 605

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole représentée par son représentant légal, société anonyme inscrite au registre de commerce sous n°B142431996, identifiant unique au registre national des entreprises 123 L, ayant son siège à la direction régionale de la banque à Sousse Avenue Habib Bourguiba Sousse et son siège élu le cabinet de son avocate poursuivante

Partie saisie : Zouheir Ben Elfitouri Echared, titulaire de la CIN 02964765, adresse Station ESSO Route de Msaken Sousse en sa qualité de débiteur principal

Avocate poursuivante : Maître Faleh Fatma, matricule fiscal 758808S/A/P/000, son adresse à la Résidence Elkhalil étage 3 C35 Avenue Yesser Arafet Sahloul 1 Sousse.

Les immeubles saisis : l'Immeuble 1 : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°36697 Sousse nommé «ouedi elfernine III» dont la superficie est quatre ares vingt centiares (04 a 20 ca) sis à Hergla gouvernorat

Sousse et constitué des parcelles n°318, 319 et 320 et consistant en un terrain nu prêt à bâtir selon le rapport d'expertise.

L'immeuble 2 : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°37710 Sousse nommé «Tunisie 73» dont la superficie est deux ares trente neuf centiares (02 a 39 ca) sis à Hergla gouvernorat Sousse et constitué de la parcelle n°302 et consistant en un terrain nu prêt à bâtir selon le rapport d'expertise.

Les charges : les deux immeubles sont grevés chacun de 04 hypothèques volontaires au profit de la partie poursuivante la banque nationale agricole détaillées dans la liste des inscriptions déposée avec le cahier des charges.

Mise à prix : la mise à prix est fixéé après la réduction de 40 % à quatre vingt mille six cent quarante dinars (80.640.000) pour l'immeuble 1 et à quarante cinq mille huit cent quatre-vingt huit dinars (45.888.000) pour l'immeuble 2 soit un prix total de cent vingt six mille cinq cent vingt huit dinars (126.528, 000) qui sera majoré des frais déclarés lors de la première audience à deux mille sept cent quatre dinars cinq cent soixante neuf millimes (2704.569) et les frais complémentaires qui seront déclarés le jour de la prochaine audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 5 avril 2021 (5/4/2021) à 9 h et suivantes à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2 dans la salle d'audience de ce tribunal

La visite des deux immeubles peut se faire chaque jour dans les heures du travail.

Pour de plus amples renseignements et la consultation du cahier des charges contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Sousse 2 ou l'étude de l'avocate poursuivante.

2021S00290VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abdellatif Ben Abdelhamid Ben Brahim Zayeni CIN 01017869 demeurant à la route du Gabès km3 Sfax et avenue Farhat Hached immeuble males big ville Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisie :

L'immeuble dénommé «essaada» objet du TF n°61442 SFAX consistant en un terrain de forme rectangulaire clôturé sis à la route Sidi mansour km 11.5 Sfax et à 250 mètres environ du temple de sidi Mansour au bord de la route et de la mer délimité du coté sud par le domaine public maritime, du coté est par Fakhfekh, du coté nord par la route de Sidi Mansour et du coté ouest par Makni d'une contenance de 1488 m² contenant une villa de 2 étages d'une superficie couverte de 251 m² dont l'architecture est assez moyen ne et l'état de la construction et des équipements est moyen :

Le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 156 m² composé d'une véranda, une salle de réception avec des escaliers menant au 1er étage, un couloir, une chambre un bloc sanitaire, un hall, une salle de séjour, une cuisine et une véranda.

Le 1er étage d'une superficie couverte de 95 m² composée d'un hall, 2 chambres dont l'une avec balcon, une kitchenette, une salle de bain et un terrasse.

Un garage de 52 m² contient un dressing, une cuisine, une toilette et une lave main.

Mise à prix : (560.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 12/4/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax ou au greffe du tribunal de première instance Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00261VEPA1

Vente Immobilière après réduction

Etude Maître Nassima Kallel Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : 1/ Abdellatif Gouiaa 2/ Houssem Eddine Gouiaa 3/ Nejm Eddine Gouiaa demeurant à la route Elain km 2.5 Elalia Sfax.

Partie saisie : Jamel Eddine Belguaroui titulaire de la Carte d'identité nationale n°05275446 demeurant à la rue de l'Environnement n°118 Echehia Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B. A12 Sfax 3000. M.F 000 P A 630188 K.

Immeuble saisie : La totalité du titre foncier n°74979 Sfax dénommé "Manbae Elkhairat" situé à la route de Teniour km 8 Sfax contenant un lot de terrain dont la superficie est 740 m² inscrite le 10/8/2005 case 18/2005 n°188.

Charges : Opposition conservatoire inscrite sur la totalité du titre au profit de Abdellatif Gouiaa, Houssem Eddine Gouiaa et Nejm Eddine Gouiaa d'un montant de cent soixante milles Dinars inscrite le 8/5/2020 case 02/2020 n°900.

Mise à prix : Cent vingt deux milles cent dinars (122.100,000 d) Frais en sus après remise du prix.

Date et lieu de la vente : Lundi cinq avril deux mille vingt et un (5/4/2021) à neuf Heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax rue Victor Hugo Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2021X00266VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la Chambre des Ventes Immobilières au tribunal de première instance de Ben Arous et ce le jeudi quinze avril deux mille vingt et un (15/4/2021) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Société «Intér Métal» au nom de son représentant légal qui a élu son domicile chez la Société Global de recouvrement à son siège sis 133, Rue Maularès Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et à son domicile légal élu à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème: étage Bureau n°55 Sfax. Son matricule fiscal : 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Société HAMACO au nom de son représentant légal (en sa qualité de débitrice principale) inscrite au registre des entreprises sous le n°0271989M ayant son siège social 39 Avenue de la République Menzel Temime.

Immeuble à vendre : L'ensemble de l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°50146 Ben Arous dénommé «TRABELSI» qui se compose d'une parcelle de terrain nu d'une superficie de 5920m² se composant d'un dépôt de vente des matériaux de construction, du sable et du gravier sis à El Mghira Fouchena au Sud de la ville précitée au bord de la Route reliant El Mhamdia à Sijoumi à une distance d'environ 2.5 km de la Mghira et à côté du Canal de Oued Medjerda de cet endroit gouvernorat de Ben Arous.

Mise à prix : La mise à prix de l'ensemble de l'immeuble revenant au saisi objet du titre foncier indiqué ci-dessus a été fixée par l'Expert Judiciaire des affaires immobilières Monsieur Mohamed Hédi Ben Mariem en vertu d'une ordonnance sur requête à deux cent quatre vingt et onze mille dinars (291 000,000) en sus des frais d'adjudication qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible au cours des journées de la semaine durant l'horaire administratif.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, il faut contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous ou l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation, sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un Avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2021X00273VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Chiheb Ben Salem Chaari (débiteur hypothécaire) titulaire de la CIN n°05237989 y demeurant à la Route Menzel Chaker Km7 huilerie Salem Chaari Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Mimoun Moalla sous le n°29695, le 18/8/2020 et inscrit au titre foncier n°58070 Sfax le 31/8/2020 vol Sfax 2020/02 sous n°1971 sur la totalité de la propriété enregistrée objet de titre Foncier 58070 Sfax nommé *Kaida* sise à la Route Afrane Km8 au bord et au coin de 2 *Zanka* Sfax représentée par une parcelle de terrain réservée à l'habitation de superficie est de 1285 m² où existe au centre une villa à deux étages et du coté nord ouest existe une construction secondaire, la superficie totale couverte de villa est de 408 m² qui contient deux étages : Rdc et étage.

- RDC : sa superficie couverte est de 262 m² qui contient deux parties.

La première partie de superficie couverte est de 180 m² qui contient salle de réception, hall, séjour et cuisine non inachevée et wc.

La deuxième partie de superficie couverte est de 82 m², du coté Est se trouve 2 portes coulissantes pour garer deux voitures, du coté nord se

trouve un coin de repas et placard mural et du coté sud ouest se trouve wc et citerne pour recueillir les eaux pluviales.

- L'étage est de superficie couverte est de 146 m² qui contient suite parentale superposée le coté sud du deuxième partie précité qui se compose : chambre à coucher, salle de bain équipée hall, 3 chambres et salle de bain inachevée et non équipée.

Construction secondaire de superficie est de 57 m² se trouve au coin nord ouest de la propriété, ouverture Est, qui contient salle ou se trouve placard mural, coin de repas, chambre, débarras ouvert sur allée et des bancs en construction.

Les limites de la propriété : du Sud entrée, de l'est entrée, de l'ouest Abderrazek Wali et du nord les héritiers Mustapha Wali.

Les hypothèques gui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 300.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 28/3/2013 (vol Sfax 2013/02 n°444) au profit ATB.

- hypothèque d'un montant 300.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 19/1/2015 (vol Sfax 2015/02 n° 107) au profit ATB.

- Privilège au profit du trésor public d'un montant 109.436.661 D sur toute la propriété inscrit le 22/11/2016 (vol 2016/01 n°10411).

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 31/8/2020 (vol Sfax 2020/02 sous n°1971)

Mise à prix : est fixée à quatre cent vingt trois mille Dinars (423.000.0000) terre et construction après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 3.582.660 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le mercredi le 31 mars 2021 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 141.000.000D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2021X00274VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Rafik Ben Abdelwaheb Moala (débiteur hypothécaire) gérant de Sté titulaire de la CIN n°05258647, demeurant à la Route Menzel Chaker Km11 Khazenet Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Mimoun Moalla sous le n°29995, le 8/12/2020 et inscrit au titre Foncier n°144142 Sfax le 28/12/2020 vol Sfax 2020/01 sous n°10040 sur la totalité de la propriété enregistrée sise Route Menzel Chaker Km5.5 Sfax à gauche de ville de Sfax qui est loin environ700 m de la route principale représentée par une parcelle du terrain clôturée de trois cotés sud-est et ouest par des murs et sans limite de coté nord son entrée de coté ouest qui est objet de titre Foncier n°144142 Sfax nommé *Hamida3* qui se limite entre objet de bord 1-2-3-2-1-6 de superficie est de 622 m².

Les limites de la propriété : du Sud Achour et titre foncier n°35929 Sfax, de l'est Titre foncier n°90362 Sfax, du nord le reste de propriété du saisi et entrée et de l'ouest entrée indiquée et Abdelhamid Moala.

Cette parcelle de terrain sise à la zone résidentielle, permet d'être équiper par l'eau potable et l'électricité, enregistrée à la conservation foncière sous n°6813 vol 3/2019 le 21/10/2019.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 54.560.000D sur toute la propriété inscrite le 21/10/2019 (vol 2019/3 sous N°6814) au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 28/12/2020 (vol Sfax 2020/01 sous n°10040)

Mise à prix : est fixée à cent cinquante cinq milles Dinars (155.000.000D) terre outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le mercredi le 7 avril 2021 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 2, sise à la Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 51.666.666D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2021X00275VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Ali Ben Abderrahmen Maalej, agent compagnie d'assurance, titulaire de la CIN 01329103 délivrée le 9/6/2005 y demeurant à l'Avenue Mohamed V Zanket El Mhiri Sakiet Ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Mimoun Moala Huissier Notaire sous le n°27303 le 26/01/2021 sur toute la totalité de la propriété non immatriculée sise à la Route de Tunis km7 Sakiet Ezzit Sfax, représentée d'une parcelle de terrain déformée, de superficie est de 510m² où existe une villa de superficie de 140 m² qui contient véranda sud ouest, salle de réception et entrée qui mène à la cuisine et salle de bain, séjour, bloc de nuit qui se compose d'un petit hall d'où existe wc, chambre dont l'ouverture nord pour les parents et chambre pour les enfants dont l'ouverture sud.

Au coin sud ouest de la propriété se trouve garage de superficie est de 33 m2 il y'a une cuisine secondaire et à l'est de ce garage se trouve aussi un coin pour le repos.

Les limites de la propriété : du sud Hédi Maalej, de l'est Fathi et Hédi Maalej, du Nord Fathi Maalej et la route principale où existe l'entrée de la propriété 1, et de l'ouest Chedly Maalej.

Mise à prix : est fixée à cent quatre vingt Mille Dinars (180.000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 5 avril 2021 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 1, sise Abou El Kacem Echchebbi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 60.000.000 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges.

2021X00276VEPA1

Avis d'adjudication

Maître Tahar Elleuch

Avocat à la cour de cassation

Rue Tahar SFAR Centre Marhaba Sfax

Tel : 74225 046

Matricule fiscal : 502156 M A P 000

Saisissante : Société nationale immobilière de Tunisie Sud en son représentant légal, société anonyme, son siège social à Sfax, rue commandant Béjaoui, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°0011661T, cabinet Maître Tahar Elleuch, rue Tahar Sfar, Center Marhaba Sfax.

Partie saisie : Mohamed Mabrouk Borni, agriculteur, domicilié au logement n° 45, cité Hchichina délégation Skhira gouvernorat Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Tahar Elleuch Avocat à Sfax, rue Tahar Sfar Center Marhaba Sfax.

Immeuble saisi : Objet de TF n°129445 Sfax dénommé El Hidaya , volume 01/2019, n°4566, sis à El Hachichina gouvernorat de Sfax, superficie 120m. Il s'agit d'une parcelle de terrain clôturée comprenant un logement (surface de 50m se composant de deux chambres, cuisine, WC et balcon) de deux jardins sud et nord, limité au sud rue, nord Jallouli et Mohamed Ahmad, ouest rue, objet d'une hypothèque d'un montant de 14415,000 dinars grevant la totalité de l'immeuble au profit de la saisissante le 29/4/2019 volume 01/2019 n°4567

Mise à prix : s'élève à dix neuf milles deux cents dinars (19 200d) en sus des frais à fixer le jour de la vente.

Lieu et date de l'adjudication : Chambre des ventes au tribunal de 1ère instance Sfax 2 sis à la rue Ahmed Aloulou Sfax Jadida le mercredi 14 avril 2021 (14/4/2021) à 9 h du matin.

Visite de l'immeuble : tous les jours durant l'horaire administratif.

2021X00278VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie Immobilière

La vente immobilière aura lieu mardi 13/4/2021 à 9 heures du matin à la salle des ventes immobilières au greffe du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid.

La saisissante : Mhanyia Bent Ali Ben Mohammed Misbahi, demeurant à Gheriousse Souk Jdid Sidi Bouzid.

Son avocat poursuivant : Dalia Abdouli rue Housin Bouzayen immeuble AYA 4ème étage appartement 14 Sidi Bouzid.

La partie saisie : Afif Ben Ahmed Ben Nacer Kherbich Misbahi, demeurant à Gheriousse Souk Al- Jdid Sidi Bouzid.

L'immeuble saisi : un terrain propice à la forme triangulaire séparateur numéro 16 du plan d'urbanisme de la commune de Souk AL-Jadeedet sa superficie totale 353.95, il est délimité par North Street, et l'est et l'ouest droguerie du Abdul Baki Saeedi, et au sud, droguerie Salah Ben Romdhan Mousbahi en partie et dans le reste Fathi Mousbahi, deux rues perpendiculaire l'une à l'autre, l'expert délégué a estimé que la valeur financière est d'un mètre carré et soixante quinze dinars (75.000).

L'expert médico-légal Fakhreddin Al-khaskhousi a été évalué dans le rapport de test légalement autorisé par autorisation numéro 20060 délivrée par le président du tribunal de première instance de Sidi Bouzid le 13/01/2021.

La valeur de la propriété diagnostiquée ci-dessus, de sorte que sa valeur totale devient le sujet du Tibet et le cours en lui minutes d'un esprit exécutif avec les médias de vingt-six mille cinq cent quarante-six dinars et 250 millimes (26546.250)

Afin de visualiser le cahier des charges des conditions, il faut contacter l'écrit du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid, service de ventes immobilières, et pour plus d'instructions, l'avocat de tibet Dalia Al Abdouli dans son bureau, rue Housin Bouzayen immeuble AYA 4ème étage appartement 14 Sidi Bouzid.

Mise à prix : vingt-six mille cinq cent quarante-six dinars et 250 millimes (26546.250).

Visite de l'immeuble : Durant toute la semaine de 10 h du matin jusqu'à 16 h et pour plus d'information consulter l'avocate poursuivante ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observations : toute personne désirant participer à l'enchère doit consigner 1/3 au moins de la mise à prix à l'aide d'un avocat.

2021X00282VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabais de la mise à prix de 40%

Cabinet Maître Merghmi Antar

Avocat

11 Rue Sakiat Sidi Youssef Jendouba

Tél. 97.921.612

Parties poursuivantes : Mounir Ben Amara Yakoubi titulaire de la C.I.N. n°03741696 délivrée le 4/2/2016 et Sonia Bent Amor Yakoubi titulaire de la CIN n°03798293 demeurants à la rue Chadly El Gtari cité Enaser Etathamen Ariana.

Partie saisie : Hana Bent Slim Ben Ali Ben Rhaiem Zaghdoudi titulaire de la CIN n°0711419 délivrée le 19/11/2012, demeurant à 24 Rue Taib Mhiri Jendouba.

Avocat poursuivant : Maître Merghmi Antar Avocat près la cour de cassation demeurant au 11, Rue Sakiat Sidi Youssef Jendouba.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivisibles de l'immeuble revenant à Hana Bent Slim Zaghdoudi objet du titre foncier n°11901 Jendouba sis à Cité El Ons Jendouba la superficie globale du terrain est de 180 m². Les parts saisies sont de 90 m² revenant à la partie saisie de la totalité de 180 m². L'immeuble contient une maison.

Mise à prix : La mise à prix après rabais est fixée de 59.400, 000 dt.

Date et lieu de la vente : La vente aura le mardi 30-3-2021, à 9h devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de première instance de Jendouba. La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant total.

La mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant toute la semaine où se trouve l'immeuble et pour de plus ample renseignent contactez l'avocat poursuivant ou le tribunal de P.I de Jendouba.

2021400537VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Zarouani Chawki

Avocat

Rue Farhat Hached Gafsa

Tél : 76.220.991

MF : 477947Q

Le créancier saisissant : Chadhlia Ben Ibrahim Gouader demeurant Ksar Gafsa.

Le débiteur saisi : Kadri Abdenacer demeurant Ksar Gafsa.

L'avocat poursuivant : Maître Zarouani Chawki avocat rue Farhat Hached Gafsa. Tél : 76 220 991.

L'immeuble à vendre : Il s'agit d'un terrain à usage de construction d'une surface totale de 50 m² situé à Ragouba Gafsa.

Mise à prix : 21.500.000 dinars plus les frais et les honoraires d'avocat.

Date et lieu de la vente : les enchères auront lieu à la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Gafsa le lundi 5 avril 2021 (5/4/2021) à neuf heures du matin.

Conditions de la vente : Pour pouvoir participer aux enchères le 1/3 du prix doit être consigné à l'avance.

Il est permis de visiter les lieux tous les jours.

Pour tous renseignements, il est possible de s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Gafsa où un cahier des charges a été déposé ou à l'étude de Maître Zarouani Chawki avocat rue Farhat Hached Gafsa.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation de Mr le gouverneur de Gafsa.

2021400540VEPA1

Vente aux enchères

Maître Radhia Sehli Belal

Tél : 31.554.350

Demandeurs : BANK HABITAT (BH) Tunis avenue Mohamed cinq, immatriculée sous le n°B138811996, représentée par son représentant légal.

Défendeurs : Sami Ben Soltane, CIN n°06381290, né le 13/5/1979, demeurant à : A EL MACHROUHA BP 150 Bouargoub 8040.

Avocat poursuivant : Radhia Sehli Belal, demeurant à 70 Rue Kamel Atatürk 1er étage A2 Tunis 1001. Matricule fiscal 983353PAP.

L'immeuble à vendre : Les parts indivises revenant au débiteur dans la propriété dite SATARAIII (3000/9470 m²) objet du titre foncier numéro 633121 Nabeul.

Mise à prix : 175.200.000 DT

Date et lieu de la vente : 19/4/2021 à 9 H chambre des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Grombbalia.

La visite des lieux :

- Chaque jour de la semaine.

- La participation aux enchères après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après l'obtention d'une autorisation préalable du gouverneur.

2021400544VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître MEHRI Rim

Avocat à la Cour de Cassation

Avenue Habib Bourguiba Nabeul

Tél : 72236531

Fax : 72236558

mail : elmehri.rim@planet.tn

MF : 781016

Partie poursuivante :

Mr Hsen Khai, Agriculteur, demeurant à Avenue Habib Bourguiba Tazarka, Nabeul.

Partie poursuivie:

Mr Fethi Ben Mouhamed Mahmoud, Agriculteur domicilié chez Me Najiba Jemni, sis à l'Avenue Habib Thameur Imm. Magasin Générale Nabeul.

L'Avocat poursuivant :

Me Mehri Rim, avocat à la cassation titulaire de carte d'identité nationale n°04177258, son étude sis à n°113 Avenue Habib Bourguiba Nabeul.

Désignation du bien saisi :

La totalité du terrain agricole nommé "EZAHRA 252" objet du titre foncier n°607662 Nabeul, constitué par les parcelles n°502-603-627-710 du plan générale du Cap Bon , zone XI. partie D, sis au banlieue de la ville de Korba, de superficie générale de 6012 mètre carré, représentant un terrain agricole irriguée,

La mise à prix :

La mise à prix est fixée à la somme de soixante trois mille cents vingt six dinars (63.126000 DT).

Date et lieu de la vente :

La vente du terrain saisi aura lieu le 5 avril 2021 à 9h du matin devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul.

Tout intéressé peut visiter le terrain à tout moment

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour les étrangers il faut préalablement avoir l'autorisation du gouverneur.

2021400550VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : La Société Tunisienne de Recouvrement de Créances. S.A., sise 52 avenue Habib Bourguiba Immeuble STB. Registre de commerce n°B196131999. M.F. n°719413 J. En sa qualité de créancière hypothécaire saisissante.

Partie saisie :

Lodi Ben Jilani Chouikh C.I.N. n°04610476, demeurant à Tunis rue Lakouas, Impasse Elma n°3.

En sa qualité de créancier hypothécaire saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 000/P/A/513271 Z).

Immeuble objet de la vente :

L'immeuble objet du titre foncier n°80735 Tunis se situé à la cité Ettahrir municipalité rue Ghalboun Ibn El Hassen, d'une largeur de 12.00 mètres.

L'immeuble consiste en une parcelle de terrain de forme triangulaire dont les cotés ne sont pas égaux et d'une façade sur la rue de 33.00 mètres.

La superficie de l'immeuble est de 446.00 m² avec les dimensions ci-après : - 33.00 m environ de façade sur la rue. - 30.00 m environ de la façade gauche.- 15.00 m environ du coté arrière. - 13.00 m du coté droit.

L'immeuble est composé de 4 parcelles : - parcelle n°1 : 265 parts de 526 parts (265/526) propriété de Jilani Ben Othmen Ben Ben Ammar Chouikh. - parcelle n°2 : 96 parts (96/526) propriété de Fethi Ben Jilani Ben Othmen Chouikh. - parcelle n°2 : 80 parts (80/526) propriété de Ilyes Sleheddine Ben Sleheddine Ben Khlifa Hmila.

- Parcelle n°4 : 85 parts (85/526) propriété de Lotfi Ben Jilani Ben Othmen Chouikh. Cette parcelle est objet de la saisie immobilière.

Description de l'immeuble appartenant au défendeur : se situé à la partie extrême gauche sur la rue et consiste en un local d'habitation au rez-de-chaussée seulement.

La construction est bâtie sur une parcelle de terrain de forme rectangulaire dont les cotés ne sont pas égaux se situé à la partie gauche de l'immeuble. Devant la construction se trouve une superficie non couverte de 4 mètres de largeur et de longueur entre 7.90 mètres et 11.40 mètres et d'une superficie totale de 38.60 m². La superficie de la construction est de 85.00 m².

La construction est composée de : - Cour non couverte de 38.60 m². - Salon de 29.12 m². - 2 chambres à coucher à gauche de l'entrée. Et une petite salle de bain dans une des chambres à coucher. La superficie totale de la construction est de 85.00 m² y compris les murs internes et extérieurs ainsi que les couloirs.

Les loyers de l'immeuble appartenant au défendeur s'il était loué peuvent être estimés à 400 dinars par mois.

L'Etat de la construction : relativement moyenne vu que la construction appartenant au détendeur est un studio avec une petite superficie.

La construction initiale de l'immeuble est la propriété du père du défendeur Jilani Ben Othmen Chouikh qui l'a acquis de la société SNIT d'une superficie totale assez importante de 446 m². Les murs extérieurs en briques d'une épaisseur de 25 à 30 cm. La structure est en béton armé. Le toit en dalle béton et briques. Les murs intérieurs en briques d'une épaisseur de 10 cm. Le sol est en carrelage marbré de 25x25 cm. Les portes et fenêtres en bois ordinaires.

L'immeuble a été partagé entre le propriétaire et ses enfants comme suit : - le père Jilani Ben Othmen Chouikh : 265 parts. - Fethi Ben Jilani Ben Othmen Chouikh : 96 parts. - Ilyes Sleheddine Janiour : 80 parts. - Lotfi Ben Jilani Ben Othmen Chouikh : 85 parts. La totalité des parts est de 625 parts.

L'immeuble est équipé de toutes les commodités à savoir l'eau potable, l'électricité et le réseau d'assainissement.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

Quarante six mille sept cent soixante onze dinars et 050 Millimes (46.771,050) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Mardi 6 avril 2021 à partir de 9 heures au tribunal de première instance de Tunis.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

Quarante six mille sept cent soixante onze dinars et 050 Millimes (46.771,050) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Mardi 6 avril 2021 à partir de 9 heures au tribunal de première instance de Tunis.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2021400564VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : la BIAT en la personne de son représentant légal, demeurant 70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis, immatriculée au registre de commerce sous le n°B187881996.

Partie saisie: Monsieur Mohamed Naceur Chriaa, CIN n°04054081, demeurant 108 avenue Habib Bourguiba, Cité El Ghazala - l'Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Hassen, avocat près la cour de cassation, (M.F : 426117B/A/P/000) domicilié au 67 avenue Alain Savary résidence les jardins II - 4ème étage 1082 Tunis.

Immeuble saisi : 1000 parts indivises (1000 m²) du fractionnement de l'immeuble dénommé «NAJET 232» objet du TF n°513741 Nabeul devenu après refonte TF n°621957 Nabeul en 59910 parts (1000èmes /59910). Ledit immeuble est situé en bordure de la GP1 reliant Hammamet à Bouficha en direction de Sousse à côté de la caserne de l'armée nationale de Bouficha et à 1km de la plage.

Il est limité au nord par la parcelle n°02 du plan, à l'est la GP 1, au sud route et ensuite la caserne de l'armée et à l'ouest par une route non aménagée et des immeubles propriété de tiers.

Il consiste en un terrain rectangulaire d'une superficie totale de 59910 m² se composant en majorité d'un terrain nu et comprenant dans la partie sud une usine de carrelage (CARREAU MED), un café et un restaurant fermé dépendant de ladite usine et donnant directement sur la GP1 le tout d'une superficie de 10000 m², la partie ouest de l'immeuble consiste en un terrain nu contenant quelques arbres. La partie nord de l'immeuble consiste en un terrain nu comprenant 3 logements propriété de tiers.

Mise à prix : 289.000,000 Dinars frais et honoraires taxés en sus.

Date et lieu de la vente : lundi 5/4/2021 au tribunal de première instance de Grombalia sis à Grombalia à partir de 9h du matin.

Observations : l'immeuble peut être visité tous les jours aux horaires de travail.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consigné le tiers (1/3) de la mise à prix et pour les étrangers il est obligatoire en plus d'obtenir une autorisation préalable du gouverneur de la région.

2021400588VEPA1

Avis aux créanciers

Tribunal de Première Instance de Tunis

Extrait du jugement de redressement judiciaire de la Société Parolys Sarl

Sise au 4 Rue du Kenya, Tunis 1002

MF : 1179158 P/A/M/000

RC : 024211172010

CNSS : 321037164

Le Tribunal de Première Instance de Tunis a rendu en date du 02 Février 2021 le jugement suivant dans l'affaire de redressement judiciaire de la Sté Parolys Sarl sous le numéro 856.

Cessation de paiement de la Sté Parolys Sarl à partir de 7/02/2018 et la possibilité de son sauvetage en adoptant le programme de redressement suivant :

Paiement de la créance de la Sté Plug & Tel d'un montant de 18.803,53 Euro au plus tard le 28/02/2022.

Paiement de la créance de la Sté Vocal Line d'un montant de 31.735,18 Euro au plus tard le 28/02/2022.

Echelonner la créance de la banque de financement international BFI d'un montant de 334.989,722 D sur une durée de cinq (5) années.

Echelonner le principal de la créance de la caisse nationale de sécurité sociale CNSS d'un montant de 466.739,693 D sur une durée de cinq (5) années et l'annulation des pénalités de retard sur ce montant. Echelonner le principal de la créance de la trésorerie régionale de Tunis 1 d'un montant de 619.604,596 D sur une durée de sept (7) années et l'annulation des pénalités de retard sur ce montant. Charger l'expert Taoufik Mourad Rekik en tant que commissaire à l'exécution du programme de redressement qui rédigera un rapport semestriel sur la situation de la Société sous le contrôle du juge Madame Nadia Ghanmi.

2021R00624VEPA2

Jugement de règlement judiciaire

Société le Nourrisson - SARL

Avenue 23 Janvier 1952 Teboulba

I.U : 0004475B

En vertu du jugement du 14 mai 2019 du tribunal de 1ère instance de Monastir, concernant le Dossier de règlement judiciaire n°18/575 il a été décidé de prouver la cessation de la société le Nourrisson de paiement de ces dettes à partir du 12/6/2016 et le sauvetage de la société pour poursuivre son activité, selon le plan de sauvetage et la nomination de l'administrateur judiciaire Mr Makram Ben Abderrahmen de contrôler son application sous le contôle du juge commissaire et la publication du jugement au registre national de l'entreprise et au JORT et adresser une copie de la décision à la commission de suivi des sociétés en difficulté économique.

2021S00283VEPA2

Décision de séquestration

Suite à la décision n°78874 rendue par le tribunal de première instance de Tunis 1 le 19/02/2021, il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Maître Habib Ezzeddine en tant que séquestre pour gérer la société immobilière "Camelia", SARL, M.F : 1134596/Q, siège social n°7 Hooker Doolittle Tunis.

- La nomination de Mme Wafa Ben Daiib en tant que juge commissaire chargé de contrôler les actes de séquestration.

Toutes les correspondances doivent destiner au bureau du séquestre sis au 08 rue de Koweït Lafayette 1002 Tunis.

2021400546VEPA2

Jugement de Faillite

Société de «NOEL TUNISIE»

Identifiant Unique : 0007391L

En vertu du jugement numéro 44 rendu par le tribunal de première instance de Beja le 11/02/2021, il a été décidé la faillite de la société NOEL TUNISIE dont le siège social : Mejez El Bab Beja, Identifiant Unique 0007391L.

Ainsi il a été désigné Monsieur Mokhless Ben Youssef entant que syndic de faillite de la société de NOEL TUNISIE et le juge Monsieur Anis Khalifa en tant que juge de faillite.

Conformément aux dispositions du code de commerce (article 531), il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créances et leurs bordereaux indicatifs au syndic de faillite Monsieur Mokhless Ben Youssef à son adresse sise à 55 Rue Kheireddine Bacha 2ème étage A2 Montplaisir- Tunis et ce dans un délai de 15 jours de la date de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021400563VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2021

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV

Société d'investissement à Capital Variable,

Régie par la loi n°200 1-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0707304 / Q.N.M

Messieurs les actionnaires de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 16 avril 2021, à 10h, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Renouvellement des mandats d'administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2021T00225SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16 Avril 2021

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable,

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis - Belvédère

MF : 04471 78/F.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière ALYSSA SICA V, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 16 avril 2021, à 8h30, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Renouvellement des mandats d'administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Questions diverses

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2021T00227SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2021

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable,

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0644763 /S.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière HANNIBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 16 avril 2021, à 9h45, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Renouvellement de mandat d'administrateur,

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2021T00229SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TUNIS CENTER S.A

Au capital de 10 000 000 dinars

Siège social : 4, Rue de Grèce 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0033245A

CNSS : 220915-46

Messieurs les actionnaires de la Société Tunis Center S.A sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 13 avril 2021 à 10h du matin au siège de la société, 4 rue de Grèce - Tunis, par communication à distance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la procédure de convocation et de la réunion adoptée.

2- Lecture et discussion du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société pour l'exercice 2020.

3- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et des bilans et comptes relatifs à l'exercice 2020.

5- Affectation des résultats de l'année 2020.

6- Fixation des jetons de présence de l'année 2021.

7- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

8- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2021T00234SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONAL SICAR

S.A au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 61 Bis, Rue Beb Jedid 1er étage - Tunis

RNE : 723542X

Messieurs les Actionnaires de la Société INTERNATIONAL SICAR sont convoqués à l'AGO qui se tiendra le 6 avril 2021 à 14h30 au siège de l'UIB sis au 10 rue d'Egypte Lafayette Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion et à l'activité de l'International Sicar pour l'exercice 2020

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

4. Approbation des opérations prévues à l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales

5. Quitus aux Administrateurs

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020

7. Jetons de présence

8. Ratification de la nomination d'un Administrateur

9. Renouvellement du mandat des Administrateurs pour la période 2021-2022-2023

10. Nomination d'un commissaire aux comptes pour la période 2021-2022-2023

11. Pouvoir pour accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité.

2021T00240SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

INTERNATIONAL SICAR

S.A au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 61 Bis, Rue Beb Jedid 1er étage - Tunis

RNE : 723542X

Messieurs les actionnaires de la Société INTERNATIONAL SICAR sont convoqués à l'AGE qui se tiendra le 6 avril 2021 à 15h30 au siège de l'UIB sis au 10 rue d'Egypte Lafayette Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la société INTERNATIONAL SICAR S.A conformément à la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 portant sur l'amélioration du climat d'investissement.

2. Pouvoir pour accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité

2021T00241SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BH INVEST INTERMEDIAIRE EN BOURSE (Filiale de BH Bank)

S.A au capital de 3.000.000 D

M.F : 0539561 T/A/M/000

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed, Bloc A 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société BH INVEST sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 7/4/2021 à 11h au siège de la société sis à l'Immeuble BH Assurance rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed Bloc A 3ème étage Centre Urbain Nord, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2020,

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial,

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

4. Affectation du résultat 2020,

5. Quitus aux Administrateurs,

6. Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs et des membres de Comités pour l'exercice 2020,

7. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2021R00608SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le mardi 6 avril 2021

Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière «S.C.I.F.»

Intermédiaire en Bourse - agrément n°34/95 du 25/12/1995

I.U : 0433775Z

S.A. au capital de 1.800.000 de dinars

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V - Immeuble BTK - 1001 - Tunis

Les actionnaires de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

mardi 6 avril 2021 à 16 heures au siège de la société, sis au 10 bis, A venue Mohamed V - Immeuble BTK - 1001 -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société relative à l'exercice clos le 31/12/2020 ;

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 ;

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 ;

4) Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes;

5) Quitus aux administrateurs;

6) Affectation des résultats de l'exercice 2020.

2021R00618SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Clinique El Amen Béja S.A

Capital social : 8.982.171,000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1086119S

RC : B2410842009

CNSS : 311612-48

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Béja S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 5 avril 2021 à 10h au siège social de la Société sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et sur les opérations visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers clos le 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

4. Désignation ou renouvellement des mandats des Administrateurs venant à échéance,

5. Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes venant à échéance,

6. Quitus aux Administrateurs,

7. Information de l'Assemblée Générale Ordinaire des déclarations d'Administrateur,

8. Pouvoirs.

2021R00625SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Clinique El Amen Nabeul S.A

Capital social : 17 848.600,000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1236886N

RC : B3141752012

CNSS : 553499-17

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Nabeul S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 5 avril 2021 à 15h à l'établissement de la Clinique, sis au Boulevard Hédi Nouira, 8000 Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et sur les opérations visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers clos le 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

4- Désignation ou renouvellement des mandats des Administrateurs venant à échéance,

5- Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes venant à échéance,

6- Quitus aux Administrateurs,

7- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'Administrateur,

8- Pouvoirs.

2021R00626SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Clinique El Amen Bizerte S.A

Capital social : 17.082.000,000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1282501Q

RC : B115832013

CNSS : 324624-62

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Bizerte S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 6 avril 2021 à 15h à l'établissement de la Clinique sis à Cité El Jalaa, Lotissement Ben Aissa, 7000, Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2- Lecture des rapports, général et spécial, du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et sur les

opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

4- Quitus aux Administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'Administrateur,

6- Pouvoirs.

2021R00627SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

GLOBAL MEDICAL ASSISTANCE S.A

Société anonyme

Au capital de 189.000,000 Dinars

Siège social : 3 Rue de Monastir Cité Taieb Mhiri, 2045 l'Aouina, Tunis

Identifiant unique : 0994872T

RC : B0118592007

CNSS : 262451-66

Messieurs les Actionnaires de la Société Global Médical Assistance S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 6 avril 2021 à 10h au siège social de la société «Amen Santé» sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

4- Quitus aux Administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'Administrateur,

6- Pouvoirs.

2021R00628SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société Hôpital Privé El Amen S.A

Société anonyme

Au capital de 8.400.000,000 dinars

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1170032 L

RC : B24169352010

CNSS : 311896-41

Messieurs les Actionnaires de la Société Hôpital Privé El Amen S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 6 avril 2021 à 9h au siège social de la société sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et sur les opérations visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers clos le 31

Décembre 2020 et affectation des résultats,

4. Quitus aux Administrateurs,

5. Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'Administrateur,

6. Pouvoirs.

2021R00629SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société Clinique El Amen Gafsa S.A

Société anonyme

Au capital de 4.770.000,000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : 0640944D

RC : B198751998

CNSS : 113601-14

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Gafsa S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 9 avril 2021 à 11h au siège social de la société sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et sur les opérations visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers clos le 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

4. Désignation ou renouvellement des mandats des Administrateurs venant à échéance,

5. Quitus aux Administrateurs,

6. Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'Administrateur,

7. Pouvoirs.

2021R00630SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société Clinique El Amen Mutuelleville S.A

Société anonyme

Au capital de 11.284.000,000DT

Siège social : 20, rue Aziza Othmana, Mutuelleville, 1082 Tunis

Identifiant unique : 0341832F

RC : B127241997

CNSS : 00207144-49

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Mutuelleville S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 8 avril 2021 à 9h au siège social de la société «El Amen Santé» sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2- Lecture des rapports, général et spécial, du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

4- Désignation ou renouvellement des mandats des administrateurs venant à échéances,

5- Quitus aux Administrateurs,

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021,

7- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'Administrateur,

8- Pouvoirs.

2021R00631SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société Clinique El Amen la Marsa S.A

Société anonyme

Au capital de 4.935.000,000 dinars

Siège social : 15 avenue de la République, 2078 la Marsa - Tunis

Identifiant unique : 0082736N

RC : B144751996

CNSS : 00142371-72

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen la Marsa S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 7 avril 2021 à 9h au siège social de la société «El Amen Santé» sis à l'immeuble Emeraude Center, les jardins du Lac, les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

2- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et sur les opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers clos le 31 décembre 2020 et affectation des résultats,

4- Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes venant à échéance,

5- Quitus aux Administrateurs,

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021,

7- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'Administrateur,

8- Pouvoirs.

2021R00632SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE CLINIQUE EL HAKIM S.A

S.A au capital de : 750.000 DT

Siège social : Km 1 route Korba Tazarka - 8024 Nabeul

M.F : 1058454 Y

R.C : B0748442008

Les actionnaires de la société clinique El HAKIM. SA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 3 avril 2021, à dix neuf heures (19h) au siège de la société, sis au Km 1 route de Korba - Tazarka 8024 Nabeul, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social de la Société par compensation de créances;

- Délégation au Conseil d'Administration de la Société pour la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société;

- Délégation de pouvoirs au conseil d'Administration pour la modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société; et

- Pouvoirs pour formalités.

2021R00652SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CLINIQUE EL HAKIM S.A

S.A au capital de : 750.000 DT

Siège social : Km 1 route Korba Tazarka - 8024 Nabeul

M.F : 1058454 Y

R.C : B0748442008

Les actionnaires de la société Clinique El Hakim S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 3 avril 2021, à dix huit heures (18h), au siège social de la société sis au Km 1 route Korba Tazarka - 8024 Nabeul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration et présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Election des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

- Nomination de commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

- Fixation du montant des jetons de présences à allouer aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

- Information concernant les déclarations de fonctions conformément aux articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

2021R00653SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire mardi 30 mars 2021

Société du Centre Commercial Lac Palace (S.A)

Société anonyme au capital de 2.000.000 Dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Matricule fiscal : 030359 X/A/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société du Centre Commercial «Lac Palace S.A» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 mars 2021 à 10 Heures au siège social de la société sis au Lac Palace (4ème étage), les Berges du Lac de Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020

3. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatif au même exercice

4. Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour la gestion 2020

5. Nomination des membres du Conseil d'Administration

6. Nomination du commissaire aux comptes

7. Fixation des Dividendes et des Jetons de présence

8. Questions diverses.

2021R00659SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2021

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 de Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 001166 C

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mercredi 7 avril 2021 à 9 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1000 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2020 ;

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des opérations réglementées y mentionnées;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

- Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;

- Fixation du montant des jetons de présence.

2021R00664SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société "LA PREFORME"

Société anonyme

Au capital de 12.200.500 Dinars divisé en 122.005 actions de 100 Dinars

Groupe S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0373723B

M.F. : 0373723B

CNSS : 0024572827

Messieurs les actionnaires de la Société "La Préforme" sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, pour le mardi 6 avril 2021 à 11 H, au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2/ Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes afférent aux états financiers de cet exercice,

3/ Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs,

6/ Affectation des résultats,

7/ Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes,

8/ Rémunération des membres du Conseil d'Administration,

9/ Pouvoir à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R00669SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

Groupe S.F.B.T.

S.A. au capital de 18.861.000 Dinars divisé en 1.886.100 actions de 10 dinars

Siège social : Zone Industrielle - 9000 Béja

Identifiant unique : 0014237T

M. F. : 0014237TAM000

CNSS : 0007126466

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons du Nord sont convoqués en Assemblée générale ordinaire annuelle au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le mardi 6 avril 2021 à 10 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice,

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6) Affectation des résultats ;

7) Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;

8) Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ;

9) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R00670SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

Groupe S.F.B. T.

S.A. au capital de 18.861.000 Dinars divisé en 1.886.100 actions de 10 dinars

Siège social: Zone Industrielle - 9000 Béja

Identifiant unique : 0014237T

M.F. : 0014237T AM 000

CNSS : 0007126466

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons du Nord sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le mardi 6 avril 2021 à 10 H30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Continuité de l'activité de la société en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales ;

2/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R00671SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DE L'OUEST

S.A. au capital de 16.640.000 Dinars divisé en 1.664.000 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : Zone Industrielle - 1200 Kasserine

Identifiant unique : 0013938N

M.F. : 0013938N AM 000

Affiliation à la CNSS : N°0007486982

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons de l'Ouest sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le mardi 6 avril 2021 à 9 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6) Affectation des résultats;

7) Renouvellement de mandats d'Administrateurs;

8) Rémunérations des membres du Conseil d'Administration;

9) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition de messieurs les actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R00672SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE GENERALE DE BOISSONS ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Groupe S.F.B. T.

S.A. au capital de 49.550.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant unique : 0307017K

Matricule fiscal : 0307017K

N° d'affiliation à la C.N.S.S. : 0008358972

Messieurs les actionnaires de la Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le mardi 6 avril 2021 à 8 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

2) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6) Affectation des résultats ;

7) Renouvellement de mandats d'Administrateurs;

8) Rémunérations des membres du Conseil d'Administration;

9) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R00673SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE LE RIBAT

S.A au capital social de 7.100.000

Siège : Hôtel Habib Monastir

Mat fiscal : 24322 VAM 000

Mat CNSS : 203175-57

Messieurs les actionnaires de la société IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE LE RIBAT, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 6/4/2021 à 11h du matin au siège social sis à l'hôtel El HABIB Monastir à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue des assemblées générales ordinaires au titre des exercices 2018 et 2019 et approbation des modalités de leurs convocations immédiatement après la tenue du conseil d'administration délibérant sur les mêmes exercices 2018 et 2019.

2- Lecture et approbation le cas échéant du rapport du conseil d'administration respectivement au titre de l'exercice 2018 et 2019.

3- Examen des états financiers arrêtés respectivement au titre des exercices 2018 et 2019.

4- Lecture des rapports général et spécial de monsieur le commissaire aux comptes relatifs aux mêmes exercices.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018 et 2019.

6- Lecture et approbation du projet des résolutions préparées par le conseil d'administration et relatives à l'exercice 2018 et 2019.

7- Affectation du résultat des exercices 2018 et 2019.

8- Examen et ratification des opérations et conventions réglementées.

9- Pouvoirs et publicité.

2021S00296SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Foncière de Tunisie

Société anonyme

Au capital de 150.000 DT

Siège social : 120, rue Radhia Hadded (ex rue de Yougoslavie) Tunis

R.C : B1123371997

M.F : 6218 T/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Foncière de Tunisie sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 7 avril 2021 à 10 heures au siège de la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles 100, Avenue de la Liberté - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2020 et présentation des Etats Financiers dudit exercice.

2. Lecture du Rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020.

3. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées, qui y sont mentionnées.

4. Approbation du Bilan et des Etats Financiers de l'exercice 2020.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020.

7. Nomination des administrateurs.

8. Fixation des jetons de présence.

9. Nomination du commissaire aux comptes.

10. Formalité juridiques.

2021400534SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Immobilière Mutuelles «S.I.M»

Société anonyme

Au capital de 400.000 DT

Siège social : 120, Rue Radhia Hadded (ex rue de Yougoslavie) Tunis

RNE : 006217/S

M.F : 6217/S/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière des Mutuelles sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 7 avril 2021 à 9 heures au siège de la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles 100, Avenue de la Liberté - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2020 et présentation des Etats Financiers dudit exercice.

2. Lecture du Rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020.

3. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées, qui y sont mentionnées.

4. Approbation du Bilan et des Etats Financiers de l'exercice 2020.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020.

7. Nomination des administrateurs.

8. Fixation des jetons de présence.

9. Nomination du commissaire aux comptes.

10. Formalités juridiques.

2021400535SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«COMPAGNIE GESTION ET FINANCE C.G.F»

Société anonyme

Capital social : 3.000.000 Dinars

Siège social : 17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira 1053 les Jardins du Lac -Tunis

Identifiant unique : 0539726X

Le Conseil d'administration tenu le 30/9/2020, convoque les actionnaires de la Société :

- A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mardi 6 avril 2021 à 10 heures au siège social de la société sis à 17, Rue de l'île de Malte Immeuble Lira 1053 les Jardins du Lac - Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1. Examen et approbation, s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales relatives aux exercices 2017, 2018 et 2019,

2. Examen et approbation, s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019,

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ces mêmes exercices.

4. Affectation des résultats des exercices 2017, 2018 el 2019.

5. Fixation du montant des jetons de présence.

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

7. Renouvellement des mandats des administrateurs et / ou Nomination de nouveaux administrateurs.

8. Pouvoirs pour les formalités.

- A l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le mardi 6 avril 2021 à 11 heures, au siège social de la société sis à 17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira 1053 les Jardins du Lac -Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2021400538SANB3

Convocation

L'INTERNATIONALE DE RECOUVREMENT DES CREANCES - IRC

SA au capital de 1.000.000 Dinars

19 Rue Mustapha Abdessalem - El Menzah V

RNE : 0723717C

Messieurs les actionnaires de l'Internationale de Recouvrement des Créances sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 8/4/2021 à 10h au 19 rue Mustapha Abdessalem - El Menzah 5 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2020

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020

4- Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs

6- Affectation des résultats de l'exercice 2020

7- Fixation des jetons de présence.

2021400556SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ATTIJARI GESTION

Société de gestion

Agrément CMF n°23-2007 du 20/11/2007

Matricule fiscal : 1064432E/A/M/000

Registre de commerce : B2463052008

Siège social : Immeuble Fekih, Rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Les actionnaires d' «ATTIJARI GESTION», sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 02 avril 2021 à 10 H au siège social d'«Attijari Bank», sis au 24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2020,

- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020,

- Fixation de jetons de présence

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation des résultats.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion» sis à l'immeuble FEKIH - Rue des lacs de Mazurie - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis.

2021400561SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAR AMEN

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE

Au capital de 2.500.000 de dinars

Siège social : Chez Amen Bank Avenue Mohamed V - Tunis

R.C : B168021999

M.F : 645357 L/A/M/00

Messieurs les actionnaires de la société SICAR AMEN sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 29 mars 2021 à 12h 30 au siège social de POULINA, sis à Ezzahra, Ben Arous, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;

2) Lecture du rapport Général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 ;

3) Lecture du rapport Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Quitus aux administrateurs ;

5) Affectation du résultat relatif à l'exercice 2020 ;

6) Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2021.

Conformément aux articles 26, 27, 28 et 33 des statuts de la société SICAR AMEN l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant dix actions ou plus, toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un deux.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2021400574SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

«M eSANTE Plus»

Société anonyme

Au capital de 400.000 Dinars

Siège social : 3,4 résidence Davinci Jardin d'El Manzah 2 Ariana

MF : 000 M A 1669405 M

Les actionnaires de la société M eSANTE plus sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31/3/2021 à 14 h30 au bureau de la société M ESANTE PLUS, Pépinière des entreprises technopole el Ghazala à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'Administration et présentation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

3- Approbation desdits rapports et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

4- Quitus aux Membres du Conseil d'Administration,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020,

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021.

2021400594SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2020

Société Mutuelle Centrale «Les Vignerons de Carthage»

Siège social : Route de Mornag - Jebel Jelloud - 1009 Tunis

Capital social : 3 581.550 dinars

R.C : B135131997

MF : 0005518Z/A/M/000

Le Conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale «Les

Vignerons de Carthage» convoque ses adhérents à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 8 avril 2021 à 10h au siège social de la société sis à Jebel Jelloud et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020.

2- Examen des états financiers de l'exercice 2020.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4- Approbation du rapport du conseil d'administration et des étals financiers de l'exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

6- Affectation du résultat et répartition des ristournes pour l'exercice 2020.

7- Renouvellement du mandant du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

8- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'année 2021.

N.B. :

- Tous les rapports relatifs à l'assemblée générale sont mis à la disposition des adhérents au siège social de la Société Mutuelle Centrale à partir de huitième jour de la date précédant l'assemblée générale.

2021R00612SODB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

La Société coopérative des éleveurs de volailles "Al-Itqan" à Gafsa, basée à Alim Sned, de gouvernorat de Gafsa, informe les personnes concernées que l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2019-2020 se tiendra le 14 avril 2021 à dix heures du matin au siège susmentionné, pour examiner et approuver le rapport financier et littéraire.

2021X00268SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mme Najiba Bent Taïeb Saffar, CIN n°01985587, déclare la perte d'un titre de propriété n°25465, objet du titre foncier n°56632 Kairouan, nommé «Saffar», sis à Rouissat Chebika, gouvernorat de Kairouan.

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la Garde Nationale, Mansoura, le 25/02/2020 sous le n°277.

2021S00273DIVD2

Perte d'un titre de propriété

M. Mohamed Ben Abdelwahab Saffar, CIN n°02068916, déclare la perte d'un titre de propriété n°25465, objet du titre foncier n°56632 Kairouan, nommé «Saffar», sis à Rouissat Chebika, gouvernorat de Kairouan.

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la Garde Nationale, Bouficha, le 10/8/2020 sous le n°134.

2021S00274DIVD2

Appel d'offres

Cession du fonds de commerce

De l'Etablissement Riadh Charfeddine Café Mozart Sousse

Et sa Cession Précédée de La Location Complexe Commercial Carthage Centre

Avenue 14 Janvier Sousse

I.U : 211620G

N° d'affiliation à la CNSS : 5013/85

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale au Tribunal de 1ère instance de Sousse le 15/02/2021 dans le cadre de l'affaire n°5600/181, l'administrateur judiciaire Belgacem Ben Khaled (IMMEUBLE AHMADIA 04 Rue Georges Gorse La Corniche Sousse 98401023) a été chargé sous le contrôle de Mme le juge contrôleur audit tribunal Khaoula Belhhaj Jrad de l'établissement de 02 cahiers des charges : le premier relatif à la cession du fonds de commerce de l'établissement Riadh Charfeddine (Café Mozart Sousse) d'une façon globale à autrui et le second pour sa cession d'une façon globale à autrui précédée de sa location à l'acquéreur pour deux ans pour une mise à prix de 440.000,000 pour la cession et 144.000,000 par an pour la location suivie de la cession à condition de payer le reste du prix à la finalisation des procédures de la cession dés la fin de la durée du contrat. Tous ceux désirant la participation à cet appel d'offres peuvent contacter le l'administrateur judiciaire à son adresse sus indiquée pour le retrait contre le paiement de 100 dinars pour chaque cahier des charges.

Les visites du local ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec lui.

Les offres doivent être adressées au juge de l'entreprise au tribunal de première instance de Sousse par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Appel d'offres relatif à l'achat du fonds de commerce de l'établissement Riadh CHARFEDDINE CAFE MOZART SOUSSE

Ou sa location pendant 02 ans suivie de son achat

Le dernier délai de remise des offres est fixé au lundi 19 avril 2021.

2021S00277DIVD2

Avis

Hayet Triki avise être propriétaire d'un appartement de superficie 108 m² sise à city jardin 2 Sfax ayant perdu

son titre de propriété elle veut avoir un extrait de l'acte original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir au notaire Ilyes Karray rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours.

2021X00254DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Sadok Elfakih et son épouse Naziha Sallemi déclarent avoir perdu leur titre de propriété d'une parcelle de terre de 1806 m² située à la route l'Ain km 7 et ils veulent tirer un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera accepté après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2021X00255DIVD2

Avis

Mme Nabila Gargouri annonce qu'elle possède une maison sise à la route de Tunis km 03 Rue Elhajar et que son acte de propriété est perdu et qu'elle désire obtenir un nouveau acte original du titre, tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Ben Salah Istabrak sise Elmadina Elatigua Sfax dans un délai de 70 jours.

2021X00256DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Ben Brahim Yaich annonce qu'il possède une maison composée de deux pièces sise à la route de Tunis km 4 Zenket Boutemri Sfax.

Son titre de propriété a disparu et il désire se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 70 jours de la parution de cet avis.

2021X00260DIVD2

Avis

Monsieur Tayari Hassan informe le public qu'il a perdu son titre de propriété concernant l'acte de vente daté le 26/7/1983 dressé par les notaires Ahmed Klif et Mohamed Anoir Sallemi et il désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 70 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2021X00264DIVD2

Avis

Monsieur Tounsi Ahmed informe le public qu'il a perdu son titre de propriété concernant l'acte de vente daté le 24/01/2012 dressé par les notaire Mourad Chtourou et Mohamed Hedi Turki et il désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent au bout de 70 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2021X00265DIVD2

Avis

Jomaa Adel annonce qu'il possède un terrain sis à Awled Yeneg Kerknah Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de cet acte originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Agrebi Souad à Sfax dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00269DIVD2

Avis

Habib Ben Mohamed et ses frères Mamdouh et Ridha et Mouna Ben Mohsen Hakmouni et ses sœurs Olfa et Houda et Nahed Bent Mustapha Hakmouni et ses frères Anis et Nesrine et Nada Bent Abdelmajid Hakmouni et ses frères Sana et Mohamed annoncent qu'ils possèdent un terrain de 642 m² sis el Mahres Sfax.

Ils ont égaré leur titre de propriété et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax MF : 147436k dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2021X00272DIVD2

Avis

Les héritiers de Chabouni Mohamed annoncent qu'ils possèdent un terrain qui contient 94 oliviers sise à la route Gremda Km 40 Sfax son titre de propriété a disparu ils veulent avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00279DIVD2

Avis

Njahi Selim annonce qu'il possède un terrain d'une superficie de 304 m² sise à la route el Matar km 8 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00280DIVD2

Perte de titre de propriété

Monsieur Saleh Eddine Chiboub déclare posséder : 1- Magasin au R.D.C d'une superficie de 151.50 m², 2- Appartement au premier étage d'une superficie de 93.50 m², 3- La moitié à l'indivis d'une terrasse d'une superficie de 188.50 m², elle va être extraite du titre foncier n°33842 Sfax, sise au nord du Sfax auprès de kariet elawebed au coin de la route n°1 et rue.

Il lui provient par un acte de donation daté au 28/02/2015 et enregistré à Sfax le 30/3/2015 n°M021031, rédigé par les notaires Olfa Hamdani et Fatma Dammek.

Le propriétaire désire extraire un deuxième exemplaire conforme à l'original registres pour remplacer l'acte égaré.

Toute personne ayant une opposition; doit l'exprimer auprès du bureau du notaire Olfa Hamdani, sise à la rue des notaires Sfax; dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de cette insertion.

2021X00281DIVD2

Avis au public

Par PV d'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 16/02/2021, enregistrée à la recette Nelson Mandela le 22/02/2021 quittance n°11277 enregistrement n°21800609, déposée à RNE le 25/02/2021, annonce n°202116510, bulletin n°43, la société Jinène Khadhraoui de promotion Immobilière KAPRIM, son I.U n°1378142P, son siège social au 8 rue d'Irak, 3ème étage Tunis 1002, informe par cet avis tout le public qu'elle a acheté une maison d'été sise à Chraf, délégation de Haouaria sur une superficie totale de 1717,71 m², construite sur trois titres mitoyens de Mr. Othman Ben Ennoubi Ben Ettaher El Majdoub, titulaire de la CIN n°01619349, résident à Haouaria et ce par trois actes de notariat, établis par l'huissier notaire Mr Makrem Kharbech et son accesseur le 18/12/2020, enregistrés à la recette de Hammamet le 24/12/2020, quittances n°M114287, M114295 et M114290, le premier concernant l'achat de la société KAPRIM de toutes les parts du cédant lui revenant au Titre Foncier n°614807 Nabeul, soit 242,71 m² inclus au Sud Est de la parcelle n°4 du lotissement du TF 5245 52 Tunis, le deuxième objet de l'achat de 976 m² de ses parts lui revenant au TF 602078 Nabeul, situées exactement au Nord Est de la parcelle D188 du lotissement du titre foncier 5569 S2 Tunis et le dernier objet de l'achat d'un bien non immatriculé de 499 m² environ, composé de deux parcelles, la première de 209 m², incluse totalement à la maison et la deuxième de 290 m² mitoyenne à la première de la côté Sud et ce conformément au plan annexe à ces contrats signé par les parties contractantes, muni d'un PV d'occupation des lieux en date du 02/01/2021 sous le n°8980, établi par l'huissier judiciaire Mr Dhia Ben Thabet à Menzel Temime.

De ce fait la société KAPRIM informe tout le public en cas d'opposition sur cette vente de présenter leurs pièces justificatives à son siège indiqué ci-dessus dans un délai de trente jours à partir de la publication de cet avis.

Elle informe également le public qu'elle a publié cette annonce aux journaux Chourouk et Le Quotidien en date du 10-02-2021 pour quittance de toute opposition, réclamation signalée avec tout fin utile.

2021400533DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

L'annonce 2021S00222FCCC2 parue au JORT n°18 en date du 02/3/2021

Vente d'un fonds de commerce

Lire : Les héritiers Teffaha Bent Sadoc ben Ibrahim Ben Ali

Au lieu de : Héritier Salah Alouch et Téffaha Bent Sadok Ben Ebrahim Ben Ali.

Le reste demeure sans changement.

2021S00287RECZ9

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Ben Arous

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6,
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 91-1271 du 27 Août 1991 relatif à la délimitation des terrains relevants du domaine privé de l'Etat de certaines délégations du gouvernorat de Ben Arous;
- Vu le décret n° 91-1496 du 21 Octobre 1991 relatif au report de la date d'ouverture des opérations de reconnaissance et de délimitation de certaines délégations du gouvernorat de Ben Arous;
- Vu le décret n° 93-1070 du 03 Mai 1993 relatif à l'étendue des opérations de reconnaissance et de délimitation au reste des délégations du gouvernorat de Ben Arous;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Ben Arous porte à la connaissance du public qu'en date du 28 Janvier 2021 les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de Ben Arous.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de Ben Arous, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie/m2	Limites	T.P.D N°
Farch Elannabi Khlidia	Mornag	518	**Nord :** Croisement de deux rues **Sud :** Parcelle N° 742 **Est :** Rue **Ouest :** Rue et Parcelle N° 742	95949
Farch Elannabi Khlidia	Mornag	134	**Nord :** Parcelles N° 741 et 743 **Sud :** Inconnu **Est :** Parcelle N° 741 **Ouest :** Rue et Inconnu	95948
Farch Elannabi Khlidia	Mornag	98	**Nord :** Croisement de deux rues **Sud :** Inconnu **Est :** Rue **Ouest :** Rue et Inconnu	95947

Croisement des rues Ghana et Mohamed V	Boumhel Elbassatine	191	**Nord :** Rue du Ghana **Sud :** Rue du Mohamed V et Inconnu **Est :** Réquisition N°55537 Tunis **Ouest :** Rue du Ghana et du Mohamed V	96969
Rue du Menzel Chaker Cité Attig	M'hamdia	1189	**Nord :** Rue du Menzel Chaker et Réquisition N°58186 Tunis **Sud :** Jlassi Hattab **Est :** Rue du Menzel Chaker et rue du Monastir **Ouest :** Réquisition N°58186 Tunis	95950

2021R00634MINA4

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère MF :0633363 /V.N.M

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2020	31/12/2019
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	3.1	**40 824 898,854**	**43 810 784,190**
	a- Obligations et valeurs assimilées		37 986 238,854	42 622 581,190
	b- Titres OPCVM		2 838 660,000	1 188 203,000
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	3.2	**30 311 092,246**	**10 931 057,560**
	a- Placements monétaires		5 380 508,785	3 988 601,386
	b- Disponibilités		24 930 583,461	6 942 456,174
AC3	**Créances d'exploitations**	3.3	0,000	0,000
AC 4	**Autres actifs**	3.4	**297,357**	**583,869**
	TOTAL ACTIF		**71 136 288,457**	**54 742 425,619**
	PASSIF		**244 841,798**	**180 264,412**
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	3.5	191 083,472	125 900,093
PA 2	**Autres créditeurs divers**	3.6	53 758,326	54 364,319
	ACTIF NET		**70 891 446,659**	**54 562 161,207**
CP 1	**Capital**	3.7	**67 872 965,550**	**52 126 353,756**
CP 2	**Sommes capitalisables**	3.8	**3 018 481,109**	**2 435 807,451**
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice		3 018 481,109	2 435 807,451
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**71 136 288,457**	**54 742 425,619**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR1	**Revenus du portefeuille-titres**	3.1	**2 273 692,652**	**2 568 505,212**
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 225 772,152	2 568 505,212
	Revenus des titres OPCVM		47 920,500	0,000
PR2	**Revenus des placements monétaires**	3.2	**1 035 264,580**	**925 263,143**
	Total des revenus des placements		**3 308 957,232**	**3 493 768,355**
CH1	**Charges de gestion des placements**	3.9	**-552 182,165**	**-559 279,955**
	Revenu net des placements		**2 756 775,067**	**2 934 488,400**
CH2	**Autres charges**	3.10	-94 771,213	-94 599,491
	Résultat d'exploitation		**2 662 003,854**	**2 839 888,909**
PR4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		356 477,255	-404 081,458
	Sommes capitalisables de l'exercice		**3 018 481,109**	**2 435 807,451**
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-356 477,255	404 081,458
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		112 402,760	78 132,104
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		82 511,000	70 926,896
	Frais de négociation de titres		-5 759,301	-3 045,185
	Résultat net de l'exercice		**2 851 158,313**	**2 985 902,724**

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2020 (en DT)

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.01.19 au 31.12.19
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**2 851 158,313**	**2 985 902,724**
a- Résultat d'exploitation	2 662 003,854	2 839 888,909
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	112 402,760	78 132,104
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	82 511,000	70 926,896
d- Frais de négociation de titres	-5 759,301	-3 045,185
AN2- Distributions de dividendes	**0,000**	**0,000**
AN3- Transactions sur le capital	**13 478 127,139**	**-14 765 448,976**
a- Souscriptions	**46 806 806,232**	**50 641 278,355**
- Capital	41 963 700,000	47 667 200,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	4 843 106,232	2 974 078,355
b- Rachats	**33 328 679,093**	**65 406 727,331**
- Capital	29 910 700,000	61 507 400,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	3 417 979,093	3 899 327,331
VARIATION DE L'ACTIF NET	**16 329 285,452**	**-11 779 546,252**
AN4- Actif Net		
a- En début de l'exercice	54 562 161,207	66 341 707,459
b- En fin de l'exercice	70 891 446,659	54 562 161,207
AN5- Nombre d'actions		
a- En début de l'exercice	501 916	640 318
b- En fin de l'exercice	622 446	501 916
VALEUR LIQUIDATIVE	**113,891**	**108,707**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	**4,77%**	**4,92%**

2021T00224BCFA5

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0707304 /Q.N.M

BILAN DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2020	31/12/2019
	ACTIFS			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 040 801,444	1 248 581,672
	a- Actions et droits rattachés		1 040 801,444	1 248 581,672
	b- Titres OPCVM		0,000	0,000
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	3.2	**268 744,325**	**320 663,768**
	a- Placements monétaires		0,000	0,000
	b- Disponibilités		268 744,325	320 663,768
AC3	**Créances d'exploitations**		**0,000**	**0,000**
AC 4	**Autres actifs**		**0,000**	**0,000**
	TOTAL ACTIF		1 309 545,769	1 569 245,440
	PASSIF		33 021,646	25 340,202
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	3.3	6 312,934	5 502,235
PA 2	**Autres créditeurs divers**	3.4	26 708,712	19 837,967
	ACTIF NET		1 276 524,123	1 543 905,238
CP 1	Capital	3.5	1 313 511,169	1 537 737,299
CP 2	Sommes capitalisables	3.6	-36 987,046	6 167,939
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice		-36 987,046	6 167,939
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 309 545,769	1 569 245,440

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0707304 /Q.N.M

ETAT DE RESULTAT DE LASOCIETE Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1	Revenus du portefeuille-titres	3.1	12 699,250	63 892,540
	Dividendes		12 699,250	63 892,540
PR 2	Revenus des placements monétaires	3.2	0,000	817,591
	Total des revenus des placements		12 699,250	64 710,131
CH 1	Charges de gestion des placements	3.7	-18 175,347	-26 443,495
	Revenu net des placements		-5 476,097	38 266,636
CH 2	Autres charges	3.8	-32 928,634	-33 021,557
	Résultat d'exploitation		-38 404,731	5 245,079
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		1 417,685	922,860
	Sommes capitalisables de l'exercice		-36 987,046	6 167,939
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 417,685	-922,860
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		3 774,042	-190 623,160
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-93 863,380	-33 904,523
	Frais de négociation de titres		-1 138,232	-2 059,230
	Résultat net de l'exercice		-129 632,301	-221 341,834

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0707304 /Q.N.M

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.01.19 au 31.12.19
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**-129 632,301**	**-221 341,834**
a- Résultat d'exploitation	-38 404,731	5 245,079
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 774,042	-190 623,160
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-93 863,380	-33 904,523
d- Frais de négociation de titre	-1 138,232	-2 059,230
AN2- Distributions de dividendes	**0,000**	**0,000**
AN3- Transactions sur le capital	**-137 748,814**	**-886 884,189**
a- Souscriptions	**818,180**	**199 264,800**
- Capital	1 000,000	203 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	-181 820	-3 735,200
b- Rachats	**138 566,994**	**1 086 148,989**
- Capital	160 000,000	1 117 600,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-21 433,006	-31 451,011
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-267 381,115**	**-1 108 226,023**
AN4-Actif Net		
a- En début de l'exercice	1 543 905,238	2 652 131,261
b- En fin de l'exercice	1 276 524,123	1 543 905,238
AN5-Nombre d'actions		
a- En début de l'exercice	16 481	25 627
b- En fin de l'exercice	14 891	16 481
VALEUR LIQUIDATIVE	**85,724**	**93,677**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	**-8,49%**	**-9,48%**

2021T00226BCFA5

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0447178/F.N.M

BILAN DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2020	31/12/2019
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	3.1	**62 310 672,407**	**67 293 174,386**
	a- Obligations et valeurs assimilées		62 310 672,407	67 293 174,386
	b- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	***Placements monétaires et disponibilités***	3.2	**22 536 975,455**	**14 746 426,627**
	a- Placements monétaires		4 991 165,113	5 983 590,478
	b- Disponibilités		17 545 810,342	8 762 836,149
AC 3	**Créances d'exploitations**	3.3	**0,000**	**0,000**
AC 4	**Autres actifs**	3.4	**13,311**	**0,000**
	TOTAL ACTIF		**84 847 661,173**	**82 039 601,013**
	PASSIF		**351 243,311**	**276 822,774**
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	3.5	260 278,824	185 670,795
PA 2	**Autres créditeurs divers**	3.6	90 964,487	91 151,979
	ACTIF NET		**84 496 417,862**	**81 762 778,239**
CP 1	**Capital**	3.7	**81 203 718,326**	**78 465 017,581**
CP 2	**Sommes distribuables**	3.8	**3 292 699,536**	**3 297 760,658**
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		647,618	645,399
	b- Sommes distribuables de l'exercice		3 292 051,918	3 297 115,259
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**84 847 661,173**	**82 039 601,013**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0447178/F.N.M

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1	**Revenus du portefeuille-titres**	3.1	3 066 625,777	3 593 834,784
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 066 625,777	3 593 834,784
PR 2	**Revenus des placements monétaires**	3.2	1 024 260,846	887 227,793
	Total des revenus des placements		4 090 886,623	4 481 062,577
CH 1	**Charges de gestion des placements**	3.9	-742 504,830	-791 039,355
	Revenu net des placements		3 348 381,793	3 690 023,222
CH 2	**Autres charges**	3.10	-118 033,293	-120 726,848
	Résultat d'exploitation		3 230 348,500	3 569 296,374
PR 4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		61 703,418	-272 181,115
	Sommes distribuables de l'exercice		3 292 051,918	3 297 115,259
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-61 703,418	272 181,115
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		37 321,020	37 219,050
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		0,000	888,200
	Frais de négociation de titres		-5,319	-1 428,170
	Résultat net de l'exercice		3 267 664,201	3 605 975,454

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0447178/F.N.M

VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.01.19 au 31.12.19
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**3 267 664,201**	**3 605 975,454**
a- Résultat d'exploitation	3 230 348,500	3 569 296,374
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37 321,020	37 219,050
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	888,200
d- Frais de négociation de titres	-5,319	-1 428,170
AN2- Distributions de dividendes	**-3 271 674,213**	**-3 404 373,750**
AN3- Transactions sur le capital	**2 737 649,635**	**-14 502 448,137**
a- Souscriptions	**37 090 087,479**	**47 285 747,781**
- Capital	36 225 400,000	46 152 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-293 417,886	-395 412,676
- Régularisation des sommes distribuables	1 158 105,365	1 528 860,457
b- Rachats	**34 352 437,844**	**61 788 195,918**
- Capital	33 502 000,000	60 168 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-271 402,930	-515 665,973
- Régularisation des sommes distribuables	1 121 840,774	2 135 461,891
VARIATION DE L'ACTIF NET	**2 733 639,623**	**-14 300 846,433**
AN4- Actif Net		
a- En début de l'exercice	81 762 778,239	96 063 624,672
b- En fin de l'exercice	84 496 417,862	81 762 778,239
AN5- Nombre d'actions		
a- En début de l'exercice	791 249	931 410
b- En fin de l'exercice	818 483	791 249
VALEUR LIQUIDATIVE	**103,235**	**103,333**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	**3,95%**	**4,08%**

2021T00228BCFA5

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0644763 /S.N.M

BILAN arrêté le 31/12/2020 (en DT)

	Libellé	Note	31/12/2020	31/12/2019
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	3.1	794 969,887	818 612,059
	a- Actions et droits rattachés		464 396,861	450 969,300
	b- Obligations et valeurs assimilées		285 021.826	367 642.759
	c- Titres OPCVM		45 551,200	0.000
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	3.2	201 825,248	218 110,921
	a- Placements monétaires		97 335.918	0,000
	b- Disponibilités		104 489.330	218 110.921
AC3	**Créances d'exploitations**		0,000	0,000
AC 4	**Autres actifs**		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		996 795,135	1 036 722,980
	PASSIF		30 396,782	24 276,959
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	3.3	4 164,929	3 487,491
PA 2	**Autres créditeurs divers**	3.4	26 231,853	20 789,468
	ACTIF NET		966 398,353	1 012 446,021
CP 1	**Capital**	3.5	974 985,775	1 005 627,386
CP 2	**Sommes distribuables**	3.6	-8 587,422	6 818,635
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,592	0,461
	b- Sommes distribuables de l'exercice		-8 589,014	6 818,174
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		996 795,135	1 036 722,980

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0644763 /S.N.M

Etat de résultat Arrêté au 31/12/2020 (en DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1	**Revenus du portefeuille-titres**	3.1	**26 822,369**	**61 266,016**
	Dividendes		8 826.250	31 051,400
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 996,119	30 214,616
PR 2	**Revenus des placements monétaires**	3.2	**5 263,365**	**817,591**
	Total des revenus des placements		**32 085,734**	**62 083,607**
CH 1	**Charges de gestion des placements**	3.7	**-12 087,558**	**-19 227,511**
	Revenu net des placements		**19 998,176**	**42 856,096**
CH 2	**Autres charges**	3.8	-28 899,323	-29 501,806
	Résultat d'exploitation		**-8 901,147**	**13 354,290**
PR 4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		312,133	-6 536,116
	Sommes distribuables de l'exercice		**-8 589,014**	**6 818,174**
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-312,133	6 536,116
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		-32 284,115	-47 197,029
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		-849,564	-26 115,558
	Frais de négociation de titres		- 278,809	- 1 635,848
	Résultat net de l'exercice		**-42 313,635**	**-61 594,145**

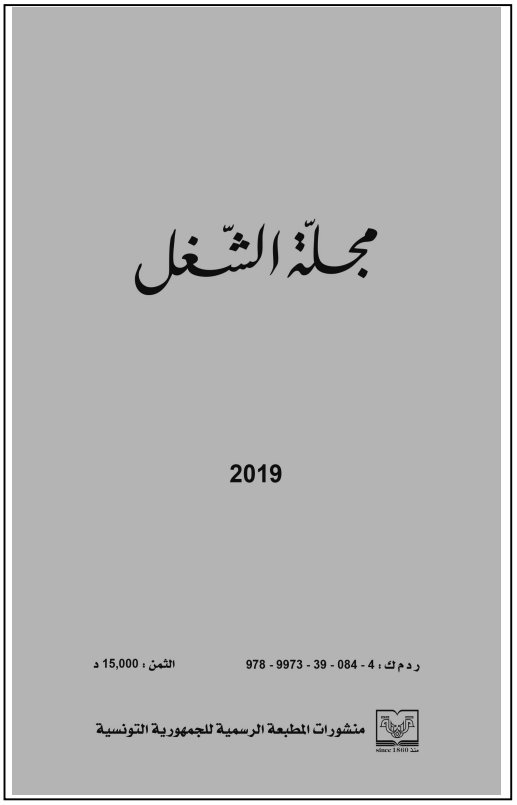
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0644763 /S.N.M

Etat de variation de l'actif net arrêté au 31/12/2020 (en DT)

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.01.19 au 31.12.19
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**-42 313,635**	**-61 594,145**
a- Résultat d'exploitation	-8 901,147	13 354,290
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-32 284,115	-47 197,029
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-849,564	-26 115,558
d- Frais de négociation de titres	-278,809	-1 635,848
AN2- Distributions de dividendes	**-7 366,480**	**-10 904,652**
AN3- Transactions sur le capital	**3 632,447**	**-736 499,574**
a- Souscriptions	**160 549,652**	**99 900,601**
- Capital	143 700,000	87 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	16 237,907	11 953,961
- Régularisation des sommes distribuables	611,745	946,640
b- Rachats	**156 917,205**	**836 400,175**
- Capital	145 200,000	730 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	11 967,030	98 077,831
- Régularisation des sommes distribuables	-249,825	7 922,344
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-46 047,668**	**-808 998,371**
AN4- Actif Net		
a- En début de l'exercice	1 012 446,021	1 821 444,392
b- En fin de l'exercice	966 398,353	1 012 446,021
AN5- Nombre d'actions		
a- En début de l'exercice	8 958	15 392
b- En fin de l'exercice	8 943	8 958
VALEUR LIQUIDATIVE	**108,061**	**113,021**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	**-3,72%**	**-3,87%**

2021T00230BCFA5



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

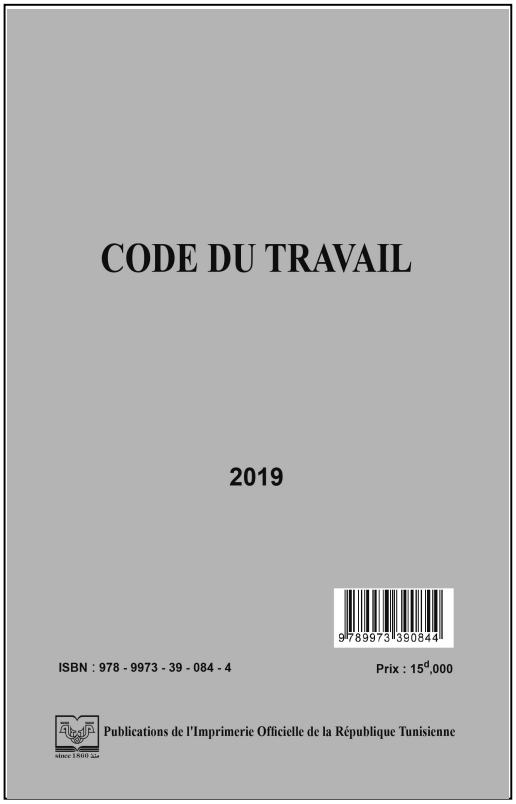
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

